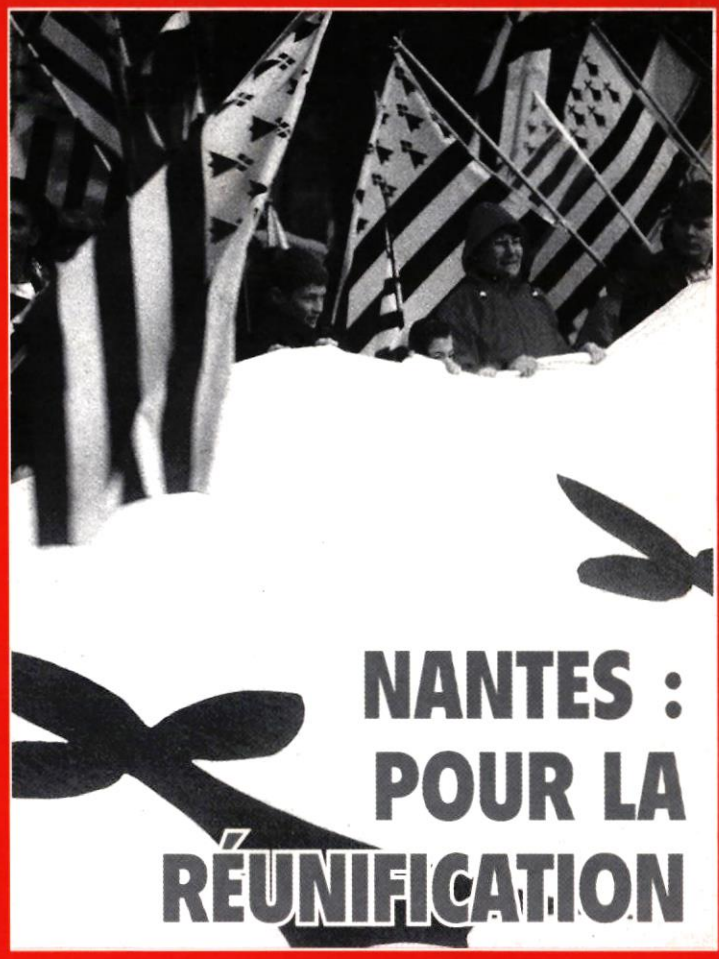
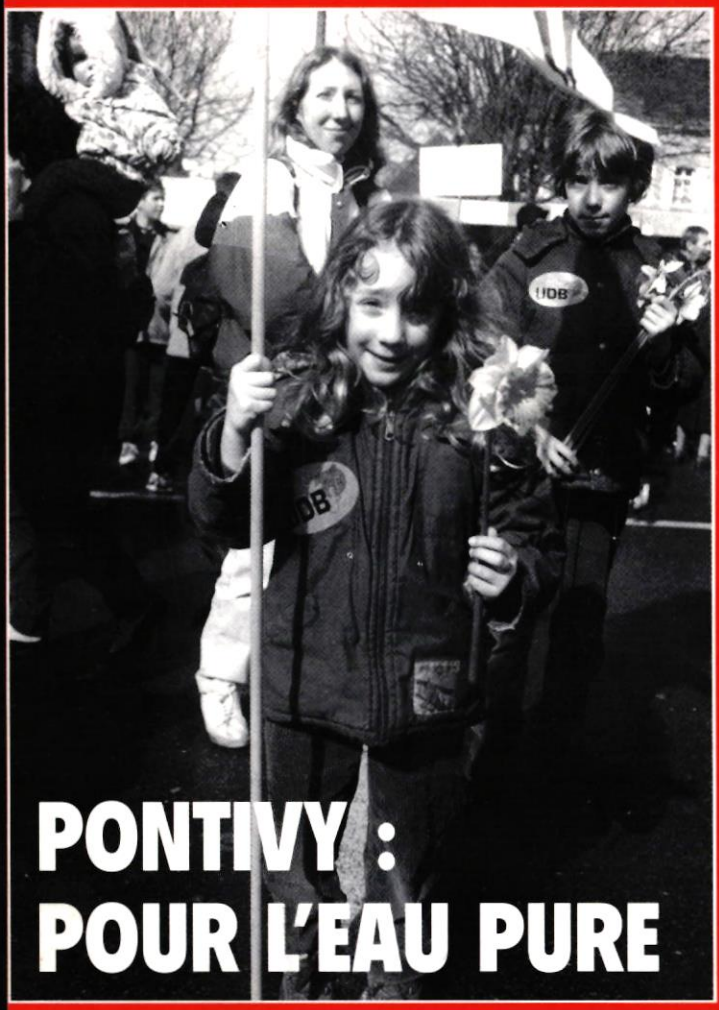
LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

LE PEUPLE BRETON N° 424 / 15 F AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ AVRIL / EBREL 1999



NANTES : POUR LA RÉUNIFICATION



PONTIVY : POUR L'EAU PURE

LE PRINTEMPS DES REVENDICATIONS



CARHAIX : POUR DIWAN

DOUARNENEZ : POUR L'HÔPITAL

POBL VREIZH

les bons conseils de tonton job

COMMENT RELANCER LE GAULLISME

Séguin et Madelin vont en bateau, Pasqua tombe à l'eau, devine le nom du porte-avion ? Le gaullisme part en couille et le Charles de Gaulle, malgré sa bouteille, n'arrive pas à sortir du goulet. L'an passé, c'étaient pourtant reportages, bavardages, arrosages et compagnie ; aujourd'hui c'est devenu motus et couvercle fermé sur la chaudière qui fuit. La panne de moteur du R.P.R. risque, lors des prochaines européennes, de transformer le porte-avion en sous-marin, aussi vrai que les symboles tirent le réel à l'arraché, comme l'Abeille Flandre remorquant ses carcasses souffreteuses vers le cimetière de bateaux de Landévénec. Il va te falloir reprendre sérieusement les choses en main.

Avec quelques tonnes de pâte à modeler, tu commences par sculpter la superstructure du porte-avion au profil du Général. Les visiteurs, toujours attirés par les monuments historiques, vont se précipiter. Tu les fais entrer par les trous de nez, que tu prévoiras très larges, car le gaullisme, pour se refaire à l'euphorie, a besoin de sniffer peuple.

Pour affermir ce succès populaire, tu t'inspires de la cathédrale des champs de Kerizinen, à Plounévez-Lochrist. Le parking là-bas est toujours bourré de cars, venus des quatre coins de l'intégrisme, à rendre jaloux Pleyber-Christ où n'apparaissent que les camions de pinard Guével. Rien de tel qu'une apparition pour transformer un parti en religion, c'est-à-dire une adhésion en ferveur. Entre bouddhisme (Plouray) et néo-christianisme (Kerizinen) il doit bien rester un créneau pour la branche gaulliste. Demande au C.S.R. (Conseil des Religions) de t'attribuer une fréquence intermédiaire sur la longueur d'onde du contact avec l'au-delà. "Pam pam pam pam ! Ici l'ombre, le Grand Charles parle aux disciples".

Pas sûr que tu puisses te payer une apparition ; c'est très compliqué à organiser. Il te faut, au départ, une voyante simple, handicapée et si possible illettrée. Même avec un bon casting, tu risques de ne plus trouver ça au R.P.R., tellement Pasqua a relevé le niveau intellectuel du parti en lui apprenant à marcher au pas, han deux, gauche droite.

A défaut, tu te rabats sur les reliques. Tu ramasses à l'équarrissage deux ou trois os de vache folle. Personne n'ira vérifier s'ils viennent ou non de Colombey. Les déboires de la présumée fille à Yves Montand ont coupé pour longtemps à tous les soupçonneux l'envie de déterrer les cadavres à fin d'analyse génétique.

Tu places les os dans le réacteur nucléaire, aménagé en chapelle ardente. La foule attend sur la plate-forme d'envol où, le soir, pour toucher quelques kopecks, tu organises des festoù-noz géants, animés, dans le cadre de l'Alliance avec l'U.D.F., par le couple Cozan-Kemener, avec décollage garanti au chouchen. On va d'ailleurs bientôt rallonger la piste de trois mètres pour pouvoir y stocker les caisses de Kro.

Bien chauffés, tu les fais ensuite descendre un à un dans le réacteur afin de baiser les reliques. Si, par la suite, tu as des réclamations pour cause de chute de cheveux due à la radioactivité, tu fermes le clapet aux râleurs en leur disant qu'il s'agit d'une preuve de mauvais gaullisme car, à la Libération, les collabos, eux aussi, se retrouvaient tondus.

Un porte-avion à quai fait toujours un peu minable. Tu demandes à Carlos, le patron de l'Abeille Flandre, infirmier habituel du Charles de Gaulle, de le balader en permanence sur le rail d'Ouessant. Ça fera peur aux Anglais et à Milosevic. Le porte-avion jouera enfin son rôle dissuasif.

Une fois engagé dans le rail montant, tu orientes le nez du grand Charles vers l'Est ; tu coinces Seguin dans la catapulte et tu le propulses en moins de deux jusqu'à l'assemblée de Strasbourg... si du moins les moteurs du lance-pierres veulent bien fonctionner, car il paraît que tout disjoncte à chaque fois que le commandant de bord allume le frigo pour sucer des glaçons. Madelin, pacha en second, grand timonier d'Occident, sera tout indiqué pour redémarrer le groupe électrogène à coup de barre à mine.

Séguin à Strasbourg, même à reculons, c'est toujours mieux que le Grand Charles à Colombey : plus près de Baden-Baden pour aller chercher Massu et lui demander de mettre une branlée à Dany le Rouge.

Viens, on va s'en jeter un, rue de Siam, à l'Hôtel de la Rade. Les "Ambulances de la Rade" stationnent dans la rue d'à côté et l'hôpital n'est pas très loin.

Merci qui ? Merci tonton Job !

Job Kreizbreiz

Souscription

Nous enregistrons ce mois-ci la souscription la plus élevée depuis le début de l'année. Hasard du calendrier des réabonnements ? Ou votre volonté de nous remercier des efforts accomplis dans la présentation du journal ? Nous ne savons pas trop : l'avenir nous le dira peut-être... En attendant, continuez à aider votre P.B.

. P. Duriez, Orléans, 40 F ; D. Jézéquel, Fresnez, 90 F ; J. Guihard, Ste-Adresse, 20 F ; B. Quénet, Lorient, 20 F ; B. Sureau, Us, 20 F ; B. Le Moen, La Feuillée, 40 F ; A. Kervern, Brest, 40 F ; F. Allain, Plouzané, 40 F ; J.M. Le Cozannet, Kerfot, 40 F ; A. Poiriel, Vigneux-de-Bretagne, 30 F ; P. Le Giduerher, Plouha, 40 F ; P. L'Héréec, Plounérin, 40 F ; D. Quitin, Plouer-sur-Rance, 40 F ; G. Belz, Pontivy, 20 F ; Y. Drean, Brech, 40 F ; A. Louazon, Vanves, 90 F ; Y. Le Boedec, Caurel, 20 F ; G. Quénéhervé, Bousi, 50 F ; R. Manchec, Douarnenez, 40 F ; R. Lesquelen, Larmor Baden, 40 F ; J.N. Ballot, Brest, 40 F ; G. Guen, Botmeur, 20 F ; J.P. Cosson, Mantes-la-Ville, 90 F ; N. Kervadec, Monnifres, 20 F ; M. Lyvinec, St-Aubin-de-Médoc, 40 F ; P. Chauvin, Rungis, 40 F ; J.M. Papaix, Larrc, 40 F ; M. Le Trocquer, Le Perray-en-Yvelines, 90 F ; J. Chapron, St-Malo, 40 F ; B. Josse, Nantes, 20 F ; X. Carré, St-Nolff, 40 F ; Kerouredan, St-Pabu, 40 F ; L. Orhand, Lokrist, 50 F ; B. Bournigault, Angers, 40 F ; J. Le Guyader, Rennes, 40 F ; Ph. Gourdon, Angers, 240 F ; M. Drem Mab, Carentoir, 40 F ; T. Manac'h, Nantes, 40 F ; J. Mevel, Pontivy, 20 F ; Eurl M.S.E., Beignon, 40 F ; P. Combot, St-Divy, 40 F ; R. Blochet, Lille, 40 F ; M. Hado, Queven, 90 F ; M.T. Communier, Pont de Buis, 40 F ; J. Gicqufi, Lannion, 40 F ; J. Martin, Douarnenez, 70 F ; M. David, Rennes, 90 F ; J.C. Marcot, Pont-L'abbé, 80 F ; Total mois : 2.320 F. **Total 1999 : 6.339 F**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1999

Sommaire

Avril
Ebrel
1999



On voit beaucoup le gwenn-ha-du dehors, en ce début de printemps, de Brest à Nantes et de Carhaix à Clisson,. Voilà qui ne va pas manquer de hérisser les jacobins de service ou de conviction. Tant pis pour eux. Le nouveau millénaire arrive et la Bretagne est pressée ; elle qui attend depuis si longtemps !

Ce numéro du P.B. évoque le problème du militantisme à l'heure actuelle (pages 2 et 3), celui aussi de la responsabilité politique (pages 4 et 6).



La réunification, Diwan, les luttes sociales et écologiques sont traitées dans les pages 5, 7, 16, 17... C'est le printemps des revendications.

L'économie est au rendez-vous, pages 19 et 20.



Ronan Divard, de son côté, pose avec à-propos la question du devenir du Sénat (pages 8 et 9)...

Tandis que Yann Fiévet présente, dans sa chronique habituelle, la grave question de l'information. Dans un journal qui, depuis 35 ans, a comme devise «Aujourd'hui, être libre, c'est être informé», ça se comprend ! (page 10).



4 pages de «Pobl Vreizh», en breton ; nos rubriques culturelles et internationales ; Nono, Tonton Job et Al Louarn, etc. Voilà un P.B. qui, espérons-le, ne déparera pas la collection.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

La rédaction du P.B.

Militer à l'UDB en 1999?



D.R.

Dès son origine, en 1964, l'UDB a été un parti très militant. On parlait à l'époque du "militantisme révolutionnaire". Le courage de ses militants, leur dévouement quotidien, les nombreux sacrifices qu'ils ont consentis ont permis à l'UDB de trouver assez vite une force suffisante pour être reconnus, puis respectés. L'influence de cette "première génération UDB", souvent présente encore aux commandes dans notre pays, reste à étudier et à écrire. Mais les temps ont changé et en cette fin du XX^e^ siècle, en Bretagne, on ne fait plus "de la politique" comme il y a 35 ans. Fini le centralisme, même "démocratique", finie la hiérarchie des tâches et des responsables. Certains le regretteront. D'autres s'en réjouissent. La vraie question est : "Comment milite-t-on à l'UDB à la veille de l'an 2000 ?" Pour y répondre, nous aurions pu interroger plusieurs adhérents du Parti. Nous avons préféré n'en choisir qu'un seul, sa modestie dût-elle en souffrir. Pierre Morvan n'est pas le seul membre de l'UDB à beaucoup militer. Mais la diversité de ses engagements nous paraît être la réponse appropriée à la question posée...

Le PB : Pierre, depuis quand es-tu membre de l'UDB ?

PM : J'ai adhéré à l'UDB en 1975, quand Andrew Kornet, un marin qui suivait son cours à l'Ecole d'hydro, a fondé la Section de Paimpol. Je lisais le *Peuple Breton* depuis plusieurs années déjà – c'est Yvon Fichou, qui est actuellement adjoint UDB au maire de Plouha, qui m'avait vendu mes premiers exemplaires, avant que je ne décide de m'abonner – mais c'est une réunion publique, animée par tous ceux qui ont lancé l'UDB dans le Trégor Goëlo – Jean-Jacques Monnier, Etienne de St Laurent, Loïg Kervoas... – qui m'a poussé à franchir le pas de l'adhésion. Sans doute avaient-ils su se montrer convaincants...

Le PB : As-tu exercé (ou exerces-tu encore) des responsabilités politiques dans le Parti ?

PM : L'UDB a ceci de particulier que l'on n'a pas beaucoup à attendre quand on souhaite y exercer des responsabilités. Et même quand on ne le souhaite pas... Après le départ de Paimpol d'Andrew Kornet puis de sa remplaçante, je suis donc devenu assez vite responsable de la section locale de l'UDB. Et puis en 1986, parce que les candidats ne se bousculaient pas, j'ai accédé au poste de responsable de la Fédération du Trégor-Goëlo que je représente donc, depuis cette date, au Bureau Politique de l'UDB.

Le PB : As-tu un mandat électif et depuis quand ?

PM : En 1983, j'ai été élu conseiller municipal de Paimpol. sur une liste d'union de la gauche, PS, PC, UDB, puis réélu en 1989 dans les mêmes conditions. Mais au cours du second mandat, les relations avec les partenaires de la gauche traditionnelle se sont quelque peu détériorées et les chemins se sont séparés... En juin 1995, c'est une liste divers gauche (écologistes, sympathisants PS, UDB et... non-inscrits), largement initiée par l'UDB, qui l'a emporté face à la liste PS-PC officielle et à la droite. Et depuis cette date je suis premier adjoint du maire de Paimpol, Paulette Kapry. Nous suivons ensemble les dossiers économiques et j'ai aussi en délégation le commerce et le tourisme. Je suis également membre du bureau de la Communauté de Communes de Paimpol-Goëlo, que nous avons créée au 1^er^ janvier 1997 avec 8 autres communes, après des années de blocages.



Photo Presse d'Armor

Réunion de la Communauté de Communes de Paimpol-Goëlo.

Le PB : Peux-tu, en essayant d'être aussi complet que possible, évoquer maintenant les diverses formes de militantisme que tu pratiques pour l'UDB ?

PM : Tout ce dont on vient de parler... le Bureau Politique, la Fédé et aussi la Mairie, la Mairie surtout, me prennent déjà pas mal de temps. Mais il y a également la vente à la criée du *Peuple Breton*, surtout le mardi matin au marché de Paimpol – pas tous les mardis mais aussi souvent que je peux. La présence physique, le contact me semblent essentiels.

Il y a aussi la mise sur pied du concert UDB que nous organisons chaque 14 août (toutes les pennoùbras de la musique bretonne ou presque, celles qui étaient l'autre jour à Bercy, sont venues à Paimpol) ou de notre fest-noz de la Toussaint l'un des plus «courus» du secteur. Il y a les collages d'affiches. Heureusement, il y a, à Paimpol, une bonne équipe de militants toujours prêts à donner un coup de main quand il faut...

Je n'oublie pas non plus la présence, nécessaire à mon sens, aux élections. Quatre cantonales, une législative... ce n'est sans doute pas un record ! Et puis il y a bien évidemment le coup de main que j'essaie de donner au Peuple Breton et ma chronique mensuelle depuis... 1985.

Le PB : Es-tu d'accord si nous disons que peu nombreux sont ceux qui s'engagent de manière aussi pleine. A ton avis, pourquoi cette situation ? Quels sont, toujours selon toi, les principaux obstacles au militantisme ?

PM : D'abord, ils sont bien plus nombreux qu'on ne le pense, ceux qui consacrent beaucoup de temps à l'UDB ou à son journal. Mais c'est vrai, c'est encore et toujours insuffisant. A quoi cela tient-il ? J'énoncerai une évidence en affirmant que la période – cela dure depuis bientôt 20 ans... – ne se prête pas au militantisme, ni à l'UDB, ni ailleurs. Tous les partis vivent une crise du militantisme mais bien sûr cela se voit davantage dans les petites formations que dans les grandes. Les affaires – le «tous pourris» – mais aussi, depuis 1981, l'impression de ne pas pouvoir vraiment changer les choses, ne contribuent pas véritablement à mobiliser les foules... En Bretagne, bien des militants ont eu l'impression, pas totalement fausse dans un premier temps, qu'ils auraient plus de prise sur le cours des choses s'ils s'attelaient à des actions concrètes. C'est l'exemple de Diwan ou des classes bilingues. Mais bien sûr, cela ne suffit pas et c'est à nous de prouver que le levier politique est indispensable pour pouvoir aller plus loin.

En dehors du contexte général, qui veut que le mot même de militant ne soit pas très valorisé, ni donc très valorisant – il suffit de lire les commentaires des journalistes se félicitant que la culture bretonne soit aujourd'hui débarrassée de son «prurit» militant... – il y a aussi la situation personnelle de chacun. On ne peut pas dire que militantisme et vie de famille sont facilement conciliables. Les femmes de militants – le plus souvent – ou les maris de militantes – trop rarement – ont aussi bien du mérite...

Le PB : Doit-on se résigner ?

PM : Se résigner, certainement pas... C'est à nous de faire la démonstration que l'action politique est indispensable. L'exemple de l'Ecosse ou du Pays de Galles doit nous y aider. Les Gallois et les Ecossais ne sont arrivés là où ils en sont que parce que leurs partis, le Plaid Cymru ou le SNP, ont réalisé des scores aux élections. Et pour parvenir à ces résultats électoraux, il n'y a que l'action militante. Les Bretons qui veulent que les choses avancent vraiment sur le plan institutionnel, économique ou culturel, n'ont pas d'autre choix que l'action politique bretonne. Sinon les résultats, bien réels, obtenus notamment sur le plan culturel, resteront à la marge et pourront toujours jours être remis en cause. Les Bretons qui veulent que la Bretagne bouge n'ont pas d'autre alternative que de peser politiquement avec un parti comme l'UDB. Ceux qui tiennent le pouvoir ne comprennent que le rapport de force. A nous, militants UDB de nous montrer suffisamment persuasifs...



Photo Presse d'Armor

Vente à la criée du PB, août 98, concert Tri Yann organisé par l'UDB.

Le PB : Quels sont les engagements minima que l'UDB doit demander à ses adhérents ?

PM : Cela fait bien longtemps qu'un Congrès de l'UDB a décidé que chacun était libre de son militantisme et que le seul acte militant que l'on pouvait exiger des adhérents de l'UDB était le paiement d'une cotisation. Ce n'est certainement pas moi qui proposerais de remettre en cause cette décision. C'est à chacun de déterminer le niveau de son engagement, en fonction de ses possibilités, de son temps, etc.

Le PB : La formule adhérents simples (sans aucun militantisme) cohabitant dans une formation avec des militants dévoués, te paraît-elle viable ?

PM : C'est en tout cas une formule qui me semble correspondre à l'air du temps, c'est l'ère de l'engagement à la carte. Elle est viable puisqu'elle fonctionne à l'UDB depuis 20 ans environ et qu'elle a permis au Parti de traverser des moments très difficiles. Elle est viable dans la mesure où les choses sont claires au départ. Le niveau de militantisme est, je le répète, un choix librement consenti et pour ma part, je ne viendrai pas reprocher à quiconque son manque de militantisme. Ce que je fais, je le fais parce que je veux bien et je n'en fais grief à personne...

En outre, les adhérents simples, simples cotisants au départ, sont souvent prêts à donner un coup de main ponctuellement quand le besoin s'en fait sentir. On le voit bien ici, pour les fêtes qu'on organise pour l'UDB. Je pense que si l'on veut développer l'UDB, il faut conserver cette formule, qui laisse la place aux évolutions...

Le PB : Aujourd'hui, certains accusent l'UDB, avec sa centaine d'élus locaux d'être une «armée mexicaine de généraux sans soldats» ? Vrai ou faux ?

PM : Le seul mal que je souhaite à l'UDB, c'est d'avoir encore plus d'élus locaux, indispensables pour asseoir la crédibilité d'un parti. Armée mexicaine ? D'autres partis, tels l'UDF et même le PS, connaissent le problème d'une façon beaucoup plus importante et ne sont plus bien souvent que des rassemblements de notables. Pour l'UDB, je dirai plutôt que c'est un parti de militants qui ont plusieurs cordes à leur arc... Mais ceux qui nous font ce reproche feraient mieux de nous rejoindre, afin de noyer les élus locaux dans la masse...

Questions pour cœurs purs

Le procès du sang contaminé nous a rappelé que toute négligence qui atteint la santé d'autrui est grave et intolérable. Ainsi chacun comprend la douleur et la révolte des victimes et de leurs proches lors des premières années de cette maladie, particulièrement après que certaines pratiques aient été connues.

Le système de soins français a été dans son ensemble responsable et coupable.

Cette grosse évidence étant avancée, autre chose est de définir les responsabilités individuelles de manière claire et dépassionnée, sans quoi il ne peut exister de justice ! Le recul de quelques années contribue théoriquement à une plus grande sérénité, même si les plaies restent vives. Par contre, il rend difficile – après l'évolution énorme de connaissances sur le sida depuis quinze ans – de se placer dans le contexte de l'époque, et donc de reconstituer précisément le niveau d'information de chacun, l'organisation détaillée des prises de responsabilités de chaque structure et de chaque individu. Déjà pour le docteur Garetta le procès avait provoqué un malaise : un seul toubib coupable ? Pas clair !

Quand on passe aux politiques, évidemment on lâche les chiens contre les "tous pourris"...

La longue série des tripatouillages financiers, depuis l'UDR immobilier de papa en passant par les diamants de Bokassa, les riches amis de Fanch 1er, les pompes et les œuvres artistiques du père Dumas, tout cela n'arrange pas le matricule de nos dirigeants. Manifestement, certains politiques n'ont pas pris conscience assez tôt (ou pas encore pour certains !) de l'énorme risque de déstabilisation de la démocratie par ces méthodes.

Pour autant, quand on veut juger dignement quelqu'un, il faut établir ses responsabilités exactes, rien de plus, rien de moins... et surtout pas se contenter d'un procès mal ficelé de A à Z.

Encore une fois, mettons à part les victimes et leurs proches que la douleur peut rendre aveugle. Mais chez les autres, vous n'avez pas eu l'impression d'un certain défoulement "anti-politique" ?

A ceux qui jouent ostensiblement les citoyens purs dénonçant sans concession les "pourris", on peut demander :

- ce qu'ils font aujourd'hui contre la propagation de dizaines de millions de cas du sida dans le monde, bien connus, bien identifiés,
- ce qu'ils font contre la politique collective du maintien de la lèpre,
- ce qu'ils font contre les maladies "orphelines" (maladies relativement peu répandues, mais qui provoquent des détresses physiques et morales énormes),
- ce qu'ils font contre les accidents du travail, de plus en plus nombreux dans certains secteurs,
- ce qu'ils font contre l'alcool qui tue sur les routes et ailleurs,
- ce qu'ils font pour sauver la Sécu...
- ...et ce qu'ils font pour la prévention ?

Nous sommes tous responsables et coupables ! Il n'y a pas de degré zéro de la responsabilité.

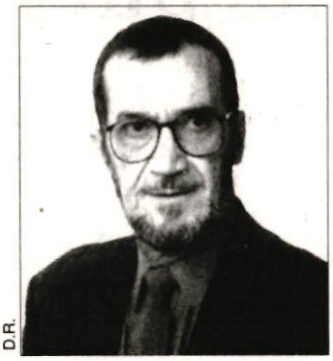
Joël GUÉGAN

La Fédération d'Ille-et-Vilaine de l'Union Démocratique Bretonne tient à faire connaître sa consternation suite à la décision de la Haute Cour de Justice.

Ce jugement, éminemment politique ne règle rien. Mais pouvait-il le faire car le débat n'est pas judiciaire et pénal mais politique ? Il relève du débat de société sur le processus de décision politique en France.

Edmond Hervé conserve la confiance des Rennais et l'UDB s'associe à cette confiance.

(10/3/1999)


D.R.

Aménagement du territoire : lettre aux tenants d'un Etat jacobin

Le refus du Ministre de l'Intérieur d'envisager un référendum sur le retour de la Loire-Atlantique dans l'ensemble breton ne surprendra personne : J.P. Chevènement partage avec d'autres responsables politiques – zélateurs de Robespierre, admirateurs avoués ou non de Napoléon, nostalgiques de la République niveleuse des différences – une véritable mystique jacobine.

Cependant, la mystique en politique est dangereuse, car elle conduit à la surdité et à l'aveuglement face à la réalité. J.P. Chevènement peut faire le coup du mépris aux 3.000 Bretons qui ont manifesté le 6 mars à Nantes, il n'empêche qu'en un an (sondages "Le Pèlerin", "Ouest France") le pourcentage des partisans du rattachement de la Loire-Atlantique est passé de 62 à 68 %.

Le ministre de l'Intérieur connaît ces sondages qui dérangent ses convictions, assurément. Aussi préfère-t-il dauber sur les "3.000 pèlerins", c'est-à-dire sur des militants qui traduisent tout haut, dans la rue, ce que souhaitent ou veulent la majeure partie des Bretons. Après tout, si ce référendum était sans risques pour les tenants de la partition, pourquoi ne pas le faire ?

Les tenants de l'Etat centralisé jacobin feraient bien de méditer sur les propos du Prix Nobel de la Paix irlandais, John Hume, le 14 février en Corse : "Par le passé l'idée démocratique était trop simplifiée : la démocratie était la majorité". En clair, lorsque la situation est complexe, la société diverse, les institutions qui confondent unité et uniformité ne sont plus de mise dans le monde moderne. Chaque pays, chaque région confrontés à la diversité – quelles que soient les différences d'échelle et l'acuité des problèmes – doivent imaginer des institutions démocratiques adaptées. Pour ne prendre que cet exemple, les Irlandais y sont parvenus, ou en voie d'y parvenir, en Ulster, dans un contexte autrement difficile et périlleux. Et le seul argument qu'on nous oppose pour refuser la réunification de la Bretagne, c'est la difficulté de remettre en cause une division ***administrative*** *(!) décidée par Vichy et jamais remise en cause par les gouvernements successifs depuis lors. Piètre argument, en vérité, si on ne savait ce qui se cache derrière : le refus de voir évoluer l'Etat français malgré les évolutions en cours dans l'ensemble européen.*

Herri GOURMELEN,
Président de l'Association des élus municipaux bretons

Jules Vallès à la sauce réac'

Le groupe de la "Libre pensée" de Saint-Malo, intitulé "groupe Jules Vallès", refuse la ratification par la France de la charte des langues minoritaires.

Motif ? *"Cette charte remettrait en cause le caractère de la République une et indivisible* estime ce groupe qui se réfère aux *structures administratives issues de la Révolution de 1789.* Principale inquiétude : l'article 10 de la charte qui laisserait *la porte ouverte pour établir des discriminations entre citoyens de la République sur la base de la pratique d'une langue minoritaire... Cet article déroge au principe d'égalité entre citoyens et constitue donc une attaque au principe laïc de la République."*

Il n'est pas certain que Jules Vallès lui-même aurait cautionné cette prise de position de ceux qui se réclament de lui pour refuser que la France signe la charte ! Il faisait en effet partie, sous la Commune de Paris, des libertaires "fédéralistes ou autonomistes" (comme les nomme leur historien Alain Plessis, "De la fête impériale au mur des fédérés", p. 226/227), dans la tradition de Proudhon, qui se méfiaient de l'autoritarisme des révolutionnaires jacobins attachés à la tradition robespierriste.

C'est cette dernière tradition qui a influencé les futurs bolchéviks et conduit aux horreurs que l'on sait, au nom d'une certaine conception de l'Etat...

En Europe aujourd'hui ou à ses portes, ne se réclament plus de la tradition jacobine française que les Serbes et les Turcs. Les premiers pour ensanglanter hier la Bosnie aux ethnies et religions différentes ; pour museler aujourd'hui les Kosovars ; les seconds pour anéantir les Kurdes appelés "Turcs des montagnes".

Le combat que mène le groupe Jules Vallès de Saint-Malo est le plus rétrograde qui soit, pour ne pas dire le plus réactionnaire !

H.G.

PROVOCATIONS

Le temps des provocations serait-il revenu ? On pourrait le penser à voir l'actualité de ce mois de mars. Passons sur celle de la direction centrale de la SEITA qui ferme son usine de Morlaix – supprimant 172 emplois dans une des régions de Bretagne les plus affectées par la désindustrialisation – et ceci alors que l'entreprise est archi-bénéficiaire, qu'elle est agressive sur le plan international au point de racheter des unités étrangères. Mais on vous expliquera doctement que l'entreprise privée n'a pas à avoir de responsabilité en matière d'aménagement du territoire. Mais alors quid de "l'entreprise citoyenne" dont on nous rebattait les oreilles dans les colloques de la gauche il n'y a pas si longtemps ?

Le 7 mars, sous le froid et la neige, près de 4.000 personnes se rassemblent à Nantes pour la réunification de notre pays. Le même jour paraît dans "Ouest-France Dimanche" un sondage qui démontre que cette revendication est largement majoritaire en Loire-Atlantique même : plus de 68 % ! Mieux encore que les 62 % du sondage de 1998...

C'est le moment que choisit le ministre français de l'Intérieur pour ironiser, avec mépris, sur les "3.000 pèlerins" qui manifestaient la veille à Nantes et refuser l'idée d'un référendum populaire dans le département nantais. Pardi ! Il en connaît, lui aussi, le résultat prévisible et sur ce point, soyons assuré qu'il partage totalement l'avis du président RPR de la pseudo-région des Pays-de-Loire : "J'ai peur qu'on détruise l'idée nationale en renforçant les anciennes provinces (...). Derrière ces revendications se cache l'Europe des régions." On se saurait être plus clair.

L'attitude de Chevènement rappelle à ceux qui l'auraient oublié que la France jacobine a inspiré la Serbie de Milosevic qui opprime les Albanais du Kosovo, ainsi que la Turquie kémaliste qui ne voit dans les Kurdes que des "Turcs des montagnes".



L'émotion provoquée dans les "milieux bretons", comme on dit, n'était pas retombée que le Préfet de région Mansillon porte un recours devant le Tribunal administratif, ayant pour résultat de contester l'apport des collectivités locales et particulièrement celui envisagé par le Conseil régional au projet de complexe culturel de Carhaix dont la pièce principale doit être le lycée de Diwan.

On admirera une fois encore le culot des jacobins : ils refusent de s'occuper de la langue bretonne, langue "régionale", ce qui ne serait pas des responsabilités de l'Etat français. Mais lorsque la "Région" décide, assez timidement mais clairement, de soutenir cette langue bretonne, l'Etat jacobin se précipite pour nous empêcher de nous occuper de notre langue !

Il est bien évident qu'une telle décision, lourde de provocation dans le contexte de la "reprise des attentats en Bretagne", n'a pu être prise qu'en accord sinon à la demande du gouvernement. Elle vient démontrer la nécessité de réviser l'article 2 de la Constitution qui stipule que "la langue de la République est le français" à l'exclusion de toutes autres langues. L'argumentation spécieuse des députés socialistes de Bretagne, dont certains, comme Koffi Yamgnane, avaient pris un engagement très précis en faveur de cette réunion à la veille du second tour des élections législatives de 1997 est ainsi mise en pièces.

Face à ces provocations, que faire ? Radicaliser notre lutte, certainement, mais sans tomber dans les pièges de basse police. Le Milosevic de Belfort n'attend que cela ! Pour l'unité de leur peuple, pour la sauvegarde de la langue bretonne et particulièrement de Diwan, les Bretons doivent se mobiliser toujours plus nombreux. Manifestons : le moment est venu pour ceux qu'on appelle les "culturels" de rejoindre les "politiques" dans un combat unitaire. Et n'oublions pas de nous servir de l'arme des démocrates : le bulletin de vote.

Ronan LEPROHON

Réunification : *l'amorce d'une nouvelle étape*

La manifestation du 6 mars 1999, à Nantes, pour la réunification de la Bretagne a sans doute ouvert une nouvelle étape dans ce combat cher au *Peuple breton* et à ses lecteurs.



Photo Daniel Houguet

Le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (C.U.A.B.) à une nouvelle fois prouvé qu'il pouvait mettre trois ou quatre mille Bretons dans la rue sur ce thème. Et il l'a fait un samedi, ce qui donne plus d'audience directe qu'un dimanche à la manifestation, mais – pour les mêmes raisons – la prive d'une partie de ses participants potentiels.

Pour beaucoup de ceux qui ont défilé, qui ont pu constater la sympathie du public nantais, lire la presse locale, vivre le contexte politique de la journée, les conditions d'une progression décisive sont maintenant réunies.

Un nouveau sondage sans ambiguïté

Deux faits d'importance sont en effet à relever.

Le premier, c'est que, pour la première fois, le C.U.A.B. a dirigé la manifestation non plus vers la préfecture, mais vers son voisin de rue, le Conseil général de Loire-Atlantique, resté silencieux après le vœu adopté en 1998 par le Conseil régional de la Bretagne administrative. Et qu'après avoir refusé de rencontrer le C.U.A.B., le président R.P.R. de cette assemblée, le notaire verlavien[1], Luc Dejoie, a dû consentir à le recevoir le 8 mars.

Le second, c'est le sondage T.M.O. publié le 7 mars dans l'édition dominicale d'Ouest-France – qui rendait compte de la manifestation : les habitants de Loire-Atlantique sont à 68 % partisans d'une Bretagne à cinq départements. Les sondages de 1986 et 1998 voient ainsi leurs résultats non seulement confirmés, mais amplifiés.

Les résultats de ce sondage, sur lesquels nous reviendrons, couraient déjà, le 6 mars, les rangs de la manifestation. Et Luc Dejoie les connaissait sans doute, en décidant finalement de recevoir la délégation du C.U.A.B. Le parti socialiste aussi, en apportant in extremis, et sans mobilisation réelle, son soutien à la manifestation.

Des adversaires à la recherche d'alibis

Or, Luc Dejoie, a reculé devant l'hypothèse de la réunification, se contentant après beaucoup d'autres depuis trente ans d'évoquer la fusion possible entre actuels «Bretagne» et «Pays de la Loire». François Fillon, successeur R.P.R. et manceau d'Olivier Guichard à la présidence des Pays de Loire, avait feint trois jours auparavant de juger prioritaire la meilleure définition des pouvoirs respectifs des régions et des départements et pointé le bout du nez en affichant sa crainte de voir la Bretagne réunifiée porter atteinte à l'unité nationale, y compris via la revendication d'une «Europe des Régions». Comme on se retrouve !

La confirmation spectaculaire des aspirations de la population de Loire-Atlantique met en lumière le décalage entre la population et ses élus, mais aussi l'insuffisance, soulignée au micro en d'autres termes par Dan Ar Bras, d'une mobilisation essentiellement militante autour de la volonté de réunification. Comme le ministre de l'Intérieur Chevènement, les adversaires de la réunification retiendront les «3.000 pèlerins» qui bougent, pour ne pas entendre la masse impressionnante de ceux qui partagent leur avis. La densification et la structuration locale du réseau militant favorable à la réunification deviennent ainsi une exigence majeure des mois qui viennent.

La lutte placée sur son vrai terrain

La mise en lumière de la responsabilité directe des élus locaux – peu nombreux dans la manifestation en dehors des élus UDB – dégage, par ailleurs, le combat de la gangue idéaliste qui faisait jusqu'ici de «l'Etat français» l'unique responsable de la division territoriale de notre pays. Alors que, s'il en est souvent l'inspirateur, il en est surtout le principal bénéficiaire, grâce à l'aveuglement ou à la discipline jacobine d'une grosse poignée d'élus et responsables économiques influents.

Ces nouveaux éclairages sont bienvenus, pour placer la lutte sur son vrai terrain, et par suite dans sa vraie dimension.

Michel FRANÇOIS
Conseiller municipal de Nantes

[1] – Habitant Vertou, dans la banlieue sud-est de Nantes.

"C'est la moindre des choses"

Vaclav Havel, président de la République tchèque, un des plus brillants intellectuels européens : *"Il y a des valeurs plus élevées que le respect des frontières. Si, dans la paix, dans la tranquillité, une partie des citoyens d'un pays souhaite accéder à l'autonomie, à l'indépendance ou vivre dans un autre Etat, il faut en tenir compte. C'est la moindre des choses".*

Ouest-France, 2/3/1999

Jurassic Park ou le Sénat français en trois questions

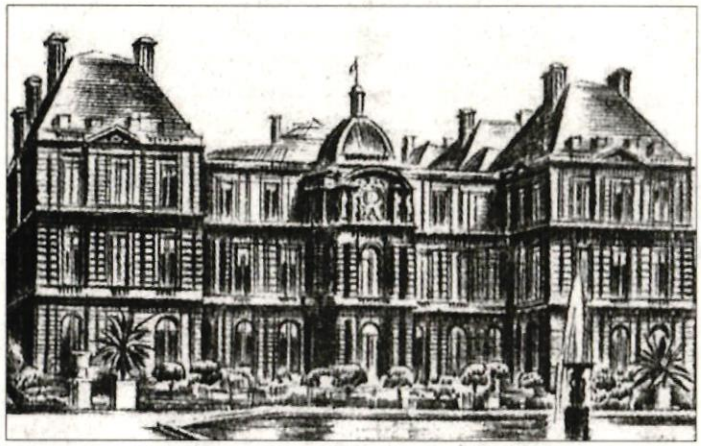
"Il faut en finir. Sus au Sénat !" (tract de SFIO, 1938)

"Cette enceinte est la dernière Bastille de la IV^e^ République. Elle est vermoulue, elle est surannée." (*La Nation*, journal gaulliste, 1963)[1].

Si les imprécations contre le Sénat ne datent pas d'hier, on constate que, depuis un an, les interrogations sur l'utilité de ce qu'il est convenu d'appeler la "Haute Assemblée" sont revenues en force au premier plan de l'actualité.

Plus récemment, une pluie d'invectives s'est abattue lorsque le Sénat a cru opportun de tenter de saboter le projet de parité.

La députée R.P.R. du Maine-et-Loire, Roselyne Bachelot, a alors résumé un sentiment largement partagé en affirmant qu'il s'agissait de "vieux cons". Il nous a paru intéressant d'examiner de plus près ce qu'il en était d'une institution capable de susciter une telle animosité – une institution qui bénéficie, soit dit en passant, d'un budget de fonctionnement de 1,5 milliard de francs, soit la moitié de celui de la région administrative "Bretagne" –, en s'efforçant de répondre à trois questions simples : à quoi sert le Sénat, à qui sert-il et, enfin, est-il envisageable de s'en passer ?



A quoi sert le Sénat ?

Très schématiquement, on peut énoncer, comme le rappelle le juriste J.J. Urvoas (*Ouest-France*, 24/9/98), que les zélateurs du Sénat avancent trois arguments en faveur de cette institution. Le premier est que le Sénat présenterait une moindre sensibilité aux pressions électorales : la durée des mandats (9 ans), l'échelonnement du renouvellement (par tiers tous les trois ans), le fait que les sénateurs soient élus au deuxième degré et l'impossibilité pour le Président de procéder à une dissolution seraient les gages d'une stabilité de la vie parlementaire, l'Assemblée Nationale étant plus soumise aux fluctuations à court terme, aux tentations électoralistes et aux aléas de la vie politique. En d'autres termes, les sénateurs modéreraient les passions et les pulsions de leurs fougueux collègues du Palais-Bourbon, plus portés par nature à l'impétuosité et à la démagogie. Mais, cette "stabilité" pose un problème majeur qui a été parfaitement mis en lumière par Poher lui-même : "Ce sens de la mesure, cette influence modératrice dont ne s'est jamais départie l'Assemblée du Luxembourg, pourrait conduire certains esprits à la taxer d'immobilisme ou de sclérose". On ne saurait mieux dire ! Le mode de scrutin favorise de manière éhontée les forces conservatrices, voire réactionnaires et souligner que le Sénat est peu réactif aux mouvements de fond de la société relève de la litote. Le sénateur Raffarin le confesse sans ambages : "Au Sénat, la jeunesse et la nouveauté en tant que telles ne sont pas des vertus que l'on affiche avec ostentation... La vocation du Sénat n'est pas d'être dans l'air du temps, mais dans l'air du sage."[1]

Il faut dire que le Sénat, dans sa version "républicaine", pâtit d'un vice originel : celui d'avoir été concédé en 1875 aux monarchistes qui voyaient en lui le moyen de contenir la volonté démocratique. La composition du collège électoral a privilégié, dès le départ, grâce aux notables ruraux surreprésentés, les forces de l'immobilisme. Comme le soulignait Blum, "les auteurs de la Constitution de 1875 avaient volontairement inséré dans le système républicain comme un réduit inexpugnable du conservatisme"[1].

La situation a tellement peu évolué, en dépit de quelques réformettes, que l'alternance politique y est pour ainsi dire impossible. La composition du collège électoral – 90.000 grands électeurs, essentiellement les maires et les délégués des conseils municipaux – fait toujours la part belle aux notables ruraux. Ainsi, un sénateur représente environ 70.000 personnes dans la Creuse contre 246.500 dans les Bouches-du-Rhône !

Le second argument est que le bicamérisme assurerait l'équilibre des pouvoirs en évitant le double risque, d'une part, d'une chambre unique omnipotente et, d'autre part, de sa mise sous tutelle par l'exécutif. Rien ne vient sérieusement étayer cette thèse. Le pouvoir du gouvernement repose avant tout sur les appuis dont il peut disposer au sein de la Chambre des députés, le Sénat, dans sa version V^e^ République, n'ayant pas le dernier mot en ce qui concerne la procédure législative.

La Constitution précise clairement qu'en cas de désaccord entre les deux chambres, le gouvernement peut "demander à l'Assemblée nationale de statuer définitivement".

Quant à l'idée selon laquelle le Sénat pourrait contrôler un gouvernement trop puissant, rien ne permet de l'illustrer dans l'histoire de la Cinquième République, la Haute Assemblée n'ayant plus le pouvoir, comme naguère, de renverser un gouvernement qui ne serait point de son goût.

Enfin, il est souvent énoncé que le bicamérisme permettrait d'améliorer la qualité du travail législatif. Cet argument est loin d'être irrecevable a priori : l'examen d'un texte par deux

assemblées pourrait être dans l'absolu une garantie d'approfondissement et d'amélioration de son contenu. Force est de constater que dans les faits, ce n'est guère le cas.

On serait bien en peine de citer un texte essentiel notablement amélioré par les travaux du Sénat. A l'inverse, les exemples abondent de propositions de textes dénaturées, entravées ou bloquées par les sénateurs.

Le passif est lourd : blocage du vote des femmes, chute des deux gouvernements du Front Populaire, lutte pour l'école privée ou, plus récemment, opposition systématique aux projets de modernisation (emplois-jeunes, réduction du temps de travail, non-cumul des mandats, etc.).

L'attitude du Sénat à l'égard du vote des femmes est particulièrement symptomatique de l'esprit de progrès qui l'anime. Si la Chambre des députés adopta dès 1919 une proposition de loi visant à instaurer le vote des femmes, le Sénat refusa à 6 reprises, pendant l'entre-deux-guerres, d'inscrire ce texte à l'ordre du jour ! Du fait de cette obstruction systématique, il fallut attendre avril 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de vote !

A qui sert le Sénat ?

La réponse à cette question est beaucoup plus évidente. Le Sénat sert d'abord aux sénateurs eux-mêmes. Dotés d'une coquette indemnité, protégés des affres des élections directes, ne remettant leur mandat en jeu que tous les neuf ans, les 321 sénateurs bénéficient d'une rente de situation exceptionnelle. Le cadre est sublime, la cave réputée, le restaurant excellent, le café à 1,50 F. Le travail n'est guère accablant (un proche collaborateur de Daniel Vaillant, le Ministre en charge des relations avec le Parlement, estime qu'il y a une cinquantaine de bosseurs réguliers)[1] et, confort suprême, on ne risque pas de voir son action (ou son inaction) sanctionnée par le "petit" électeur qui, en général, ignore le nom des sénateurs de son département et s'en contrefout. Une vraie villégiature pour peu qu'on ne soit pas adepte du jansénisme et que l'on prise la bonne chère, les rubans tricolores et les comices agricoles. Pour en revenir aux revenus et autres avantages matériels, la République est plutôt généreuse à l'égard de ses vétérans. Les revenus de Christian Poncelet sont ainsi estimés à 115.688 F par mois dont 89.685 F au titre de la Présidence du Sénat (il est par ailleurs maire et président du Conseil général des Vosges !). Un sénateur "de base" perçoit mensuellement 35.455,60 F net (dont 23 535 F seulement sont imposables). Il bénéficie en outre d'une indemnité de représentation de 33.416 F par mois, souvent conservée comme argent de poche. Cette somme, naturellement nette d'impôts, est en effet obtenue sans la moindre justification. Or, les sénateurs qui disposent d'un mandat local (278 sur 321) bénéficient déjà d'une logistique importante et voient souvent leurs frais payés par les collectivités locales. Quelques avantages supplémentaires contribuent à améliorer l'ordinaire de nos vaillants représentants (gratuité des transports, gratuité des communications, prêts au taux exceptionnel de 2 %, retraite garantie au prorata du nombre de législatures, indemnités de fin de mandat : 31.000 F pendant 6 mois si les autres revenus sont faibles). Par ailleurs, on peut, si l'on est un tantinet dégourdi, faire plaisir autour de soi. En effet, un sénateur bénéficie de 42.519 F pour embaucher de 1 à 3 assistants. Pourquoi ne pas donner un peu dans le népotisme en embauchant son conjoint, son rejeton ou tout autre proche ? On estime qu'une centaine de sénateurs profiteraient de cette facilité, certains d'entre eux, pour brouiller les pistes, pratiquant l'embauche croisée (Tartempion recrute le fils de Dugenou qui, en contrepartie, se fait un plaisir d'embaucher le neveu de Tartempion).

Le Sénat sert également aux partis. Une aubaine pour récompenser les vieux serviteurs méritants et recaser les "has been" et les éclopés du suffrage universel (F. Mitterrand s'y était réfugié après le retour de De Gaulle). Le Sénat tient souvent lieu d'hospice électoral, dont on bénéficie en fin de parcours politique. D'ailleurs, les rares noms connus du grand public sont ceux d'anciennes vedettes (Mauroy, Badinter, Pasqua, Charasse, Gaudin, ...). Le corollaire en est bien évidemment l'âge moyen des sénateurs : 61 ans juste après un renouvellement avec des pointes inquiétantes : 17 % des sénateurs ont plus de 71 ans. Si on ne trouve plus guère, comme dans le passé, des sénateurs siégeant jusqu'à près de 100 ans, il n'en demeure pas moins qu'Alzheimer et Parkinson menacent plus sûrement que la varicelle ou les crises d'acné !

Par ailleurs, les députés ne se privent pas d'exploiter à leur profit les vices reconnus à leurs augustes collègues, boucs émissaires commodes, en leur faisant porter le chapeau du conservatisme. C'est ainsi que, lors du blocage de la réforme sur le cumul des mandats, de nombreux députés sont venus remercier en douce les sénateurs. Et puis, on ne sait jamais, le "petit" électeur est tellement versatile... C'est d'ailleurs l'Assemblée dite "Nationale" qui a fait obstacle au projet visant à instaurer une limite d'âge de 65 ans aux sénateurs....

Enfin, le Sénat est le lieu de convergence naturel de tous les lobbies conservateurs et réactionnaires : forcenés de l'agriculture productiviste, chasseurs de palombes, fabricants de picrate, associations de défense de la famille traditionnelle, petits patrons aigris... C'est toute la France poujado-pétainiste qui se presse aux grilles du Luxembourg. Sans oublier naturellement les "grands" électeurs, pour lesquels on a table ouverte et qui viennent présenter leurs petites doléances cantonales à celui qu'ils ont fait roi.

Le Sénat, dans sa forme actuelle est-il indispensable à une démocratie parlementaire ?

La réponse est naturellement négative. Six Etats européens n'ont d'ailleurs pas de seconde Chambre : la Grèce, le Portugal, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark et la Suède, sans que cette absence semble préjudiciable et sans que les citoyens ne réclament à cor et à cri l'établissement ou la restauration d'une telle institution. Certes, il s'agit de petits Etats, mais, il faut savoir que, dans l'ensemble des Etats à système fédéral, tels les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Australie ou la Suisse, la seconde Chambre a pour vocation d'assurer une représentation à chacune des entités fédérées. Ainsi, en Allemagne, 69 membres nommés par les gouvernements des Lander sont

Suite page 18

L'info fout le camp !

A l'heure de la multiplication fabuleuse des moyens de communication et du branchement prochain de tous les hommes sur les réseaux de la communication planétaire, ne convient-il pas de s'interroger sur le statut conféré à l'information par ce contexte nouveau ? N'est-il pas dangereux pour la démocratie de confondre communication et information ? Pire, l'information ne va-t-elle pas périr noyée par la marée communicationnelle ?

Communication *versus* information

Il paraît assez évident que la communication et l'information sont des "valeurs" de nature fort différente. Si nous définissons l'information comme une construction élaborée à partir d'une analyse de faits avérés (ou de sources vérifiables) dans le but de faire progresser la connaissance ou la compréhension du monde qui nous entoure, alors il est bien clair que tout un chacun n'est pas en mesure de faire de l'information.

C'est un métier ! La communication, quant à elle, n'a pas pour but de faire progresser la connaissance du monde mais d'occuper toujours plus l'espace temps pour faire savoir au monde que l'on existe. C'est aussi un métier. Mais ce n'est pas le même.

Pourtant, la confusion est savamment entretenue. On cherche – et souvent on y parvient – à nous persuader que les moyens modernes de la communication ne font que véhiculer des informations. Des "infos" peut-être. De l'information sûrement pas ! Aujourd'hui, tout le monde communique des infos : les entreprises grâce à leurs *dircoms*, les partis politiques et les centrales syndicales, les particuliers et leurs sites internautiques.

Autant d'infos dont la véracité n'est jamais vérifiable. Qu'importe ! puisque le but n'est pas d'informer (au sens défini plus haut) mais d'occuper le terrain. Le seul ennui c'est que des gens y croient. Quand Matt Drudge, internaute distingué, diffuse sur son site personnel les premières rumeurs de ce qui deviendra l'affaire Clinton-Lewinsky, il se fiche totalement de savoir si ce qu'il tape sur son clavier, salive aux lèvres, est pourvu d'une once de vérité. Pour lui, la vérité réside dans ce qui arrive ensuite. Si la presse et la télévision américaines se sont emparées de cela, c'est la preuve que c'était vrai. Il l'a dit ainsi. On comprend aisément où ce genre de raisonnement débile et significatif d'une inculture crasseuse peut mener.

Et pourtant ça marche. Le public semble en raffoler. Il en redemande. Alors on lui en donne sous des formes diverses et variées, tels les *reality shows* ou les *trash TV*. Mais au fait pourquoi ça marche ? Ça marche parce que la communication, contrairement à l'information, est rapide, simple et distrayante. L'un des slogans de CNN – chaîne de l'information en continu – quelle outrecuidance ! n'est-il pas *"Slow news, no news"* ?

Chronique d'une mort annoncée

La place de l'information est sans cesse plus restreinte. Si l'information est à la base de tout progrès démocratique, on peut être inquiet de ce rétrécissement. Le monde de la communication grignote pas à pas celui de l'information. Celle-ci est progressivement gagnée par les qualités de la première. Vous êtes long, on vous coupe ; vous êtes compliqué, on vous en fait le reproche ; vous êtes rigoureux, on vous dit ennuyeux. De proche en proche on échange de l'information contre du spectacle. Pourquoi alors s'étonner que tant de médias – presque tous – donnent dans le sensationnel ? Ça touche les gens. Ça fait de l'audience. Ça fait vendre. Comme ces médias sont quasiment tous tenus désormais par des groupes industriels et financiers ayant autre chose à vendre que de l'information, ça tombe bien !

Le journaliste, au sens où un Albert Londres exerçait son passionnant métier, est une espèce en voie de disparition. Le plus souvent il n'est plus qu'un retoucheur de dépêches d'agences de presse ou un lecteur de prompteur.

Ainsi, combien y a-t-il de vrais journalistes aujourd'hui à la télévision devenue le média dominant le plus utilisé ? Fort peu. Mais, il reste la presse écrite ! Hélas ! elle est de plus en plus souvent à la remorque de la télévision. L'expression "vu à la télé" est un label reconnu.

Ignacio Ramonet va encore plus loin quand il se demande si le journal télévisé n'est pas lui-même condamné [1]. Déjà aux Etats-Unis, ceux du soir ont disparu ou ont été ramenés à quelques minutes. En France le "13 heures" de TF1 n'a quasiment plus rien d'un journal d'information. L'information internationale y est inexistante. Priorité au local, qui intéresse le public le plus nombreux, celui qui apprécie que la télévision lui dise ce qu'il sait déjà. Ça rassure. Ça ne prend pas la tête ! Pourquoi diable faudrait-il mécontenter le public ?

Ça manipule aussi. Et là c'est encore plus grave. Comme on n'a plus la force ni les moyens d'aller chercher l'information où elle se niche, on va la fabriquer, la bidonner, la truquer. Le monde de l'image est terrifiant ; il permet toutes les supercheries, tous les mensonges, tous les dérapages. La récente affaire des "pieds nickelés" de la Vanoise l'a montré à l'envi.

Mais attention ! Le citoyen n'acceptera sans doute pas longtemps qu'on le trompe si grossièrement. Si subitement, se rappelant que l'information est un droit, il coupait le poste et allait chercher lui-même l'information qu'on lui refuse. Les Etats-Unis une fois de plus donnent l'exemple : 21 % des connectés à Internet ne "s'informent" plus sur d'autres médias.

Là on sombrerait dans une terrible injustice : qui est vraiment capable de s'informer tout seul ? Il n'y a pas d'alternative. Notre société doit réclamer que les professionnels de l'information fassent leur travail : informer de la réalité et non déformer la réalité.

Yann FIÉVET

(1) Ignacio Ramonet, *"La Tyrannie de la communication"*, Galilée, 1999.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Seizhvet rann :

Maezioù Breizh hiziv-an-deiz : kirri bras war hentchoù bihan (eil lodenn).

– Ar wirionez a zo ganit aotrou maer, eme Herve, ar menuzer. Met ken bras ha ken pounner eo an trakteurioù hag ar c'hirri bremañ ken e vo diaes derc'hel an hentchoù. Ha n'eo ket hepken an hentchoù da vont d'ar parkeier a vo freuzet met ivez ar re all gant ar c'hamionoù a zo bremañ, kirri-samm hir-hir n'ouzon ket pet rod warn-ugent dindane hag a faot dezhe tremen dre bep lec'h.

– Ya, eme Yann-Ber an Uhel, hag emaint dalc'hmat o c'houlenn ma vefe divarret ar gwez war vord an heñtchoù abalamour ma vez rasket ar c'hamionoù gant ar brankoù.

Ha bremañ pa vez goulennet gant ur menajer divarrañ gwez, peurvuiañ n'eo ket divarrañ a ra met diskar anezhe. Gant an heskennoù dre dan a zo bremañ e vez graet an traoù buan ha buan. Ha goude e chom alies skodoù uhel ha vil war ar c'hleuzioù. Gwechall e veze graet labour vrav. Bremañ e vez porc'hellet al labour.

– Gwechall a oa gwechall, eme Ifig ar Gov. Bremañ n'eus ket amzer da chom da c'hoari gant an traoù evelse. Ha paeañ tud d'hen ober a goustfe re ger ha neuze pep hini a zo libr da ober ar pezh a gar gant e draoù.

– Me, eme Yann-Ber n'on ket a du tamm ebet gant ar pezh a lârez. Ar c'hleuzioù hag ar gwez a zo d'o ferc'henn, se 'zo gwir met ar gweled dioute a zo d'an holl, d'an dud a vev war ar maez, d'ar re a zeu da bourmen er vro, d'an holl a wel anezhe pe gentoc'h d'an holl a sell dioute.

– Sell aze ur gaoz n'am boa ket klevet c'hoazh eme ar maer, Visant ar C'helleg.

– Kaozioù tud kêr, eme Ifig ar Gov ! Neuze ma farkoù ha ma c'hleuzioù, kleuzioù ha parkoù ar Genkis, a zo da dout an dud war zigarez e welont anezhe !

– N'int ket. Met ar pezh am eus c'hoant da lâret, eme Yann-Ber an Uhel, ar pezh am eus c'hoant da lâret eo an dra-mañ : ma tispennez da gleuzioù ha ma tiskarez ar gwez a zo warne e tistrujez an daolenn vev a ra stern buhez da amezeien ha tud da vro.

– Gwir eo eme Anna an Olier, an eil vaerez, e kavan diaes pa welan distrujañ ar c'hleuzioù ha diskar ar gwez en dro d'am zi. Se 'zo evel diwiskañ unan bennak ha lakaat anezhañ en noazh pilh.

– Ne gomprenan mann ebet en ho kaoz, eme Ifig ar Gov. M'ho pije ranket eveldon-me labourat e-barzh parkoù bihan evel mouchoueroù godell ha charreat traoù a-hed gardennoù moan ha skoasellek ne gaozefec'h ket evel-se.

– Marteze, eme Paol ar Sidaner, met posupl e vije bet kreskiñ an tachennoù douar hep diskar kement a wez na dispenn kement a gleuzioù. An heskennoù dre dan hag an tourterien o deus graet kalz a reuz. Ha n'eo ket hepken e-lec'h eo bet adlodennet an douaroù en ur mod ofisiel. Er parrezioù all 'en em glev ar venajerien etreze, ar pezh a zo un dra vat en ur stumm hag un dra fall en ur stumm all peogwir e ra pep hini evel ma kar goude hep doujañ na d'an natur na d'an dud.

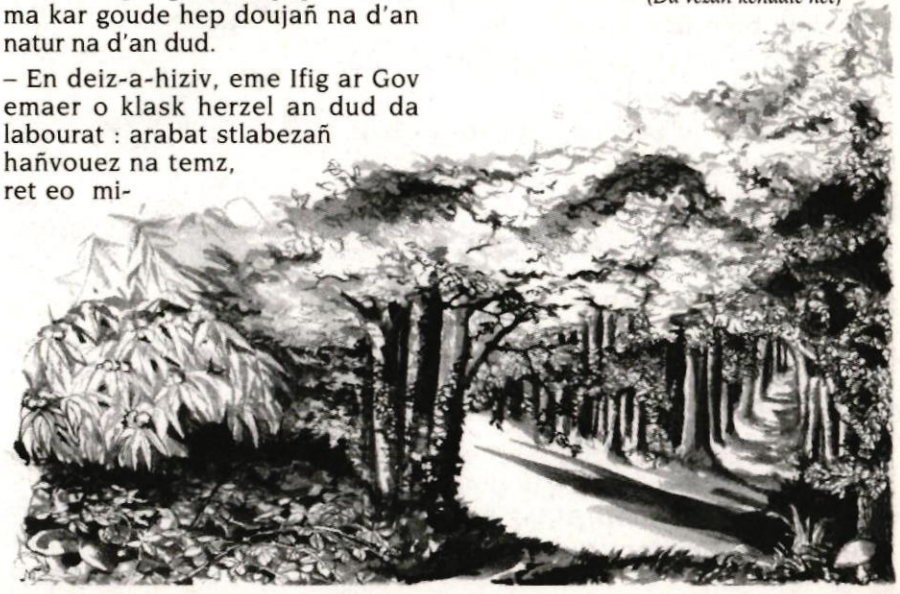
– En deiz-a-hiziv, eme Ifig ar Gov emaer o klask herzel an dud da labourat : arabat stlabezañ hañvouez na temz, ret eo mirout ar c'hleuzioù hag ar gwez, ret eo diwall da ampoezoniñ an dour hag ur bern lezennoù all a-enep d'ar venajerien. A benn ar fin ne vo ket posupl ken labourat douar. Sot awalc'h eo politikerezh ar gouarnamant-mañ. Pa vez ur bern tud dilabour n'eo ket herzel ar re o deus bolontez da labourat a vez d'ober !

– Ne gredan ket eme Herve Lagadeg e klask ar gouarnamant-mañ herzel ar venajerien da labourat, klask herzel anezhe d'ober n'eus forzh petra ne lâran ket. Rak ne dalv ket ar boan produiñ muioc'h-mui dalc'hmat ma ne vez ket posupl gwerzhañ ar produioù goude. Hag al labour-douar evel ma vez graet hiziv-an-deiz a goust ker spontus. Tost d'an hanter eus budjet Europa a ya da sikour anezhi.

Ha pegement e kousto naetaat an dour brein a red bremañ war ar maez e Breizh ? Ha deus pelec'h e teu an arc'hant-se ? Feiz deus hon godelloù deomp tout !

– Ale, eme an aotrou maer, erru eo kaoz ar c'hontribusionoù adarre. Gwelloc'h eo deomp evañ ur chopinad ha komz diwar-benn traoù all.

(*Da vezañ kendalc'het*)



BRO-RUSIA, BREIZH HAG AR RAGISTOR

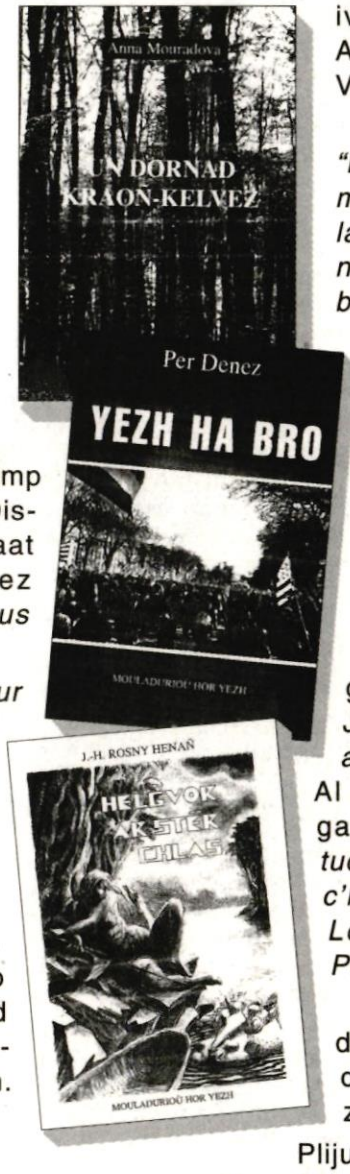
Meur a levr a zo bet embannet nevez 'zo. Da skouer gant *Hor Yezh* Anavezet eo dija Anna Mouradova, ur rusianez desket ganti brezhoneg (aotreegezh ha mestroniezh vrezhonek ganti, mar plij), gant daou levr danevelloù diwar ar rusianeg, *Ludotcha* ha *Parania*. Kinniget eo bet dimp bremañ ul leor danevell, teir anezho. *Un dornad Kraoñ-Kelvez*, danevelloù skrivet e brezhoneg gant Anna Mouradova hec'h-unan.

An hini gentañ a gomz deomp diwarbenn Natacha hag he mignonez Nina. Hir-awalc'h an istor, paseal an div drederenn eus al levr. Gwelet e vezont o vevañ e-pad meur a vloavezh. Gant o buhez pemdeziek, o huñvreoù hag o foanioù. Buhez Bro-Rusia ivez. Gant an diaesterioù hag ar spioù.

An eil danevell, *An Teñzor*, a gont dimp ul lodenn vat eus istor Bro-Rusia eus Dispac'h miz Here betek bremañ. Ha lakaat dindan ul lavarenn skrivet gant Jakez Riou : *"Un istor n'eo ket brav ma n'eus ennañ un teñzor kuzhet"*.

An danevell ziwezhañ, *Ur wech e oa ur burzhud*, gant istor Vadim ha Lina a zo trist-kenañ. Setu ar gerioù diwezhañ : *"...Un dra a c'houlennfen ouzh an neb a ouife respont : ha talvezout a ra d'un dra bennak ober burzhudoù er bed-mañ."*

Al leor-se a zo mat-tre evidomp. Skrivet en ur brezhoneg aes da lenn. Hag o reiñ dimp an tu da anaout gwelloc'h tud Bro-Rusia. Na gant ur spered buruderezh, na gant ur spered enepvruderezh. Met eus an diabarzh.



***

Gant *Yezh ha Bro* e vo adkavet Pêr Denez. Un dastumad eo : un dibab graet gantañ e-touesk traoù skrivet hag embannet pell 'zo a-wechoù.

Pennadoù-stourm ha pennadoù-studi, evel just. Met deut da vezañ evit ar re yaouank pennadoù-istor. Evel-se e vo tu ganto da welout penaos e oa bet labouret ha stourmet gant tud evel Roparz Hemon, a-raok ar brezel diwezhañ dija. Ha gant tud evel Armand Keravel (Tinaël, d'ar poent-se) adsaver *Ar Falz* goude ar brezel, hag ur sapre stourmer evit ar brezhoneg er skolioù hag er "Bak".

Gant ar re goshañ e vo desket traoù ivez (Gwalarn, Kannadig Gwalarn, Ar brezoneg er skoliou, Brezoneg ar Vugale, h. a...)

Ha traoù frealzus, skrivet e 1958 : *"Liammet ez omp an eil ouzh egile : ma ne vefe ket bet Ober, na Gwalarn, na Simbolidi, na Feiz ha Breiz, na Taldir, h. a. e pelec'h e vefemp bet bremañ ! Gant ma vo kavet atav ur rummad yaouankiz da gemer lec'h ar re varv, lec'h ar re gozh, e c'heller krediñ n'eo ket kollet pep tra."*

Ha plijus atav brezhoneg P. Denez.

***

Ar re a blij dezho ar Ragistor a gavo adarre ur romant savet gant J.H. Rosny Henañ. Goude *Brezel an Tan*, setu *Helgvor ar stêr c'hlas*. Al levr a zo bet lakaet e brezhoneg gant Marsel P.J. Keraveg : *"E koun tud Ti ar Brezhoneg e Pariz da vare ar c'hav : Anjela, Alan, Bernez, Jakez, Loig, Liliane, Maï, Mark, Mikael, Paol... hag ar re all"*.

Da ijinañ gwelloc'h dremmwel ha doare an amzer-se e vo kavet skeudennoù, livet, savet gant Jean Chieze.

Plijus eo lenn an istor e brezhoneg. Met ganin adarre an hevelep soñj : daoust hag e dalv ar boan treiñ e brezhoneg traoù bet skrivet e galleg ? Ar vrezhonegerien a zo bremañ barrek war ar galleg. A-drugarez d'ar Stal gall. Evel just.

Glaoda MILLOUR

Mouradova Anna, *Un dornad kraon-kelvez*, 148 p., Skrid.
Denez P., *Yezh ha Bro*, 163 f. Mouladur Hor Yezh.
Rosny (Henañ) J.H. *Helgvor ar stêr c'hlas*, 223 f. Hor Yezh.

Abadennoù brezhonek Frañs 3 : blas ar re nebeut

Evezhiadennoù all am eus d'ober diwar-benn abadennoù ar sadorn ("Du-mañ Du-se") hag ar ar sul ("Red an amzer"). N'on ket boaz da sellout ouzh "An Taol Lagad" ha ne lavarin netra a-zivout an abadenn-se.

Peurliesañ e vez gwelet en un abadenn danvezioù hep liamm ebet etrezo. Da skouer eo bet skignet en abadenn "Du-mañ Du-se" an 31 a viz. Here ul lodenn diwar-benn ar c'hleuzioù, unan diwar-benn ar gwerzhañ bleunioù (da vare Gouel an Hollsent), hag unan diwar-benn ar c'hlezeiata ; n'eus liamm ebet etre an teir lodenn. E "Red an amzer" e vez lakaet abaoe un nebeut sizhunvezhioù ul lodenn (hag a zo dudius-tre) diwar-benn tud eus an estrenvro o deus desket brezhoneg hag ur wech c'hoazh n'eus liamm ebet gant ar peurrest. Ret e vez plijout d'an holl hag ober evit ma ne vefe ket re unton an abadennoù. Met e-mod-se ne c'heller morse mont donoc'h. Ma vefe muioc'h a abadennoù brezhonek e c'hellfed hen ober ha sevel a bep seurt abadennoù evit arvesterien disheñvel.

A-wechoù ez eus bet koulskoude abadennoù hiroc'h gant filmoùtitourin. Soñjal a ran dreist-holl er film "Muzik Breizh" a zo bet skignet e pemp lodenn ; met bewech araok skignañ lodenn ar sul e veze memestra un danvez all. N'eo ket bet graet evit daou film bet skignet e div lodenn d'ar sadorn : "Pe feiz e Breizh ?" ha "Brezhoneg leizh o fenn". Gwelloc'h e vefe bet skignañ en un taol an daou filmmañ a bad 52 munutenn ; met n'eus abadenn vrezhonek ebet a vefe ken hir pe hiroc'h ha troc'het e div lodenn e vez filmoù a-bouez, ar pezh ne vez ket graet war ar chadennoù all. Ha peogwir e pad an abadenn 26 munutenn, n'eus munutenn ebet ouzhpenn evit kinnig ar film hag evit klozan an abadenn ;"taolet" e vez ar film ouzh dremm an arvesterien.

Kentelius eo "Muzik Breizh" ha plijus da welout. Koulskoude ne vez ket gwelet atav en un doare sklaer ar menozioù pouezusañ ha marteze e vefe bet gwelloc'h bezañ un tammig berroc'h ha resisoc'h. Lavaret eo bet dija gant tud all n'eo ket bet roet plas awalc'h er film-se d'ar maouezed ha da sonerien Breizh-Uhel ; a-du on gant ar menoz-se. En ur mod em eus kavet e ya donoc'h "Pe feiz e Breizh ?", pa vez klasket ober an diforc'h etre ar feiz gwirion hag ar boazioù hengounel.

Traoù dudius a zo e-barzh "Brezhoneg leizh o fenn". Met ar re yaouank a vez diskouezet un tammig re etrezo ; ar gaoz etre ur paotr yaouank hag e vamm-gozh eo al lodenn blijusañ eus ar film. N'on ket bet plijet gant dibenn ar film: echuiñ en ur ziskouez ar gouel o vezañ aozet a ro din ur santimant a zizurzh ha seblantout a ra din eo bet kemmesket labour Soazig Daniellou gant hini tud all o sevel un abadenn diwar-benn Gouel Diwan.

Feuket on bet en ur mod gant film Pierrick Guinard ("Muzik Breizh") ha gant hini Soazig Daniellou: e gwirionez int filmoù divyezhek ; ne vez ket lavaret an dra-se a-grenn. N'eus ket kalz a vrezhoneg er skinwel ha ma vez e galleg an hanter pe an drederenn eus an abadenn e vez laeret ar vrezhonegerien ur wech ouzhpenn.

Meur a dra am eus ivez da lavarout diwar-benn ar mod ma vez aozet ha kinniget abadenn ar sul, "Red an amzer". Da gentan ne blij ket din sellout un abadenn a vez filmet atav en hevelep studio, gant an hevelep arrebeuri pounner ; ya, skuizh on aet gant dra-se ; met e-giz-se c'hoazh e vez dispignet nebeutoc'h a arc'hant. Klasket eo bet koulskoude mont d'an diavaez, da skouer evit kaozeal gant Jean-Yves Philippe, tiezsavour, en deus savet stad an Oriant, pe gant Serge Moelo diwar-benn ar GALCOB hag ekonomiezh Kreiz Breizh ; graet eo bet e mod-se en abadennoù diwezhañ. Met zoken en ur vont er maez eus ar studio e tremen an abadenn en hevelep lec'h, goude bezañ diskouezet an den pedet hag al lec'h.

Muioc'h a vuhez a vez lakaet en abadenn gant ar filmoù-kelaouin berr a vez lakaet enni hag a denn d'an den kouviet ha d'ar pezh a vez lavaret gantañ. Peotramant e vefe re unton an abadenn. Amañ ez eus ul liamm etre ar goulennoù, ar respontoù, ar menozioù hag ar skeudennoù hag ez eus un danvez unvan, nemet pa ne vez ket anat al liamm etre an danvez hag ar filmoù-kelaouiñ, met an dra-se ne c'hoarvez ket alies, pell alese (n'em eus kavet al liamm a oa etre ar gaoz gant S. Labbé, Prezidant Kambr ar Micherioù Penn ar Bed hag ar film-kelaouin diwar-benn an dougernijerezed "Charles de Gaulle").

N'em eus ket komprenet c'hoazh perak e vez bewech Fanch Broudig o kinnig hag o kas en-dro an abadenn. Ne vez ket Rener Frañs 3 Breizh ha "Broioù al Liger" oc'h ober kement-se evit an abadennoù gallek. Ha graet e vez e-mod-se evit dispign nebeutoc'h a arc'hant, hep ma vije ezhomm da c'hoprañ tud ouzhpenn? Ha petra 'zo deut da vezañ ar re eo bet kinniget ganto e-pad mizioù ha bloavezhioù abadenn ar sul? Ne gavan ket gwallvrav evit ur selvij publik goprañ ha dic'hoprañ an dud e mod-se. N'em eus ket komprenet c'hoazh kennebeut perak e vez atav un eil den gant Fañch Broudig, ha peurliesañ unan a labour dija evit Frañs 3 Breizh. Ne welan ket ar pezh a vez degaset d'an abadenn en ur ober e-giz-se.

D'am soñj eo bet un dra vat evit ar mare istitlañ e gallek an abadennoù. Gant tud n'int ket brezhonegerien e vez sellet bremañ ouzh an abadennoù brezhonek. Ma vije bet e Breizh eus ur gwir chadenn vreizhat gant tregont eurvezh brezhonek ar sizhun, e vije bet gwelloc'h kinnig d'an arvesterien ur mod da gaout istitloù hep lakaat istitloù dre red. Met gant ken nebeut a abadennoù brezhonek !...

Ma soñj am eus displeget er pennad-se. Marteze ne vo ket tud 'zo adu ganin. C'hoant am befe kentoc'h da gaout tro da ganan meuleudioù abadennoù brezhonek liesseurt ha founnus. C'hoant am befe ivez e vijent savet e-barzh ar selvij publik. Met evit ar mare ne welan netra nevez o tont. Ma ne vo kemm ebet er mizioù da zont, ne vo ur chadenn brivez an diskoulm nemetañ, gant tud a fell dezho da gentañ gounit arc'hant. Kaoz a zo er mare-mañ eus adframman Frañs 3. Marteze eo ur chans evit krouiñ ur gwir chadenn vreizhat gant abadennoù brezhonek e-leizh hag a-feson.

Yves JARDIN

Al Liamm, Niverenn 312

War ar seblant en em laka ar merc'hed da skrivan muioc'h-mui e brezhoneg, peogwir e kaver en niverenn ur varzhoneg gant Maguy Kerisil, danevelloù hant Eva Guillorel (Ur besketadenn), Céline an Eost (Porzh an Aber-Ac'h er goañv), Soaz an Tieg (Kastellbriand hag ar gwez), Anke Simon (Kroazhentoù), skridvarnerezh gant Aline Gleoneg.

Ober a ra al lenner anaoudegezh gant daou skrivagner estren : Reun ar C'halan a ginnig ur studiadenn war vuhez hag oberoù an Amerikan H.P. hovecraft, ha troidigezh unan eus e zanevelloù gant Loeiz Ardeven, siwazh aet nevez 'zo da anaon.

Herve Gouedard a ro doareoù buhez ar Tchekad Leo Perutz, bet skoazeller an Emsav et bloavezhioù 30-40, hag un droidigezh eus unan eus e skridoù.

Digor war ar bed e chom Al Liamm gant ur pennad diwar dorn Alan Dipode, gouestlet d'un Indian bet brudet, Taiyii Sealth, a ziskouez e brezogennoù, graet e-kreiz an 19vet kantved, talvoudegezh hag haelded sevenadur an dud ruz.

Notomp c'hoazh evezhiadennoù J.Y. Broudig, e stumm ur varzhoneg, gant ur sell lemm war fedoù buhez bemdez, ha gwerzennoù Herve Soubil-Gernaodour, o tasorc'hiñ aergelc'h hoalus marc'hegiezh ar Grennamzer.

An notennoù fonnus, a-hed 37 pajenn, a zo meur a dra da besketa en o zouez. (Al Liamm, koumanant 180 lur, chekennoù war anv ar gelaouenn da gas da Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon).

Marzin GROGENNEG

● Un dictionnaire vocal du breton !

Les éditions Skol Vreizh publient un premier dictionnaire vocal du breton sur CD Rom. Il s'agit d'une utilisation du dictionnaire de Francis Favereau, grâce à une coopération entre TES, l'IRISA, l'ENSSAT et de nombreux bénévoles. Avec l'aide de l'Union européenne et de la région Bretagne, les auteurs mettent ainsi à la disposition d'un large public un outil multimédia moderne.



Le fonctionnement est très simple : on tape sur l'ordinateur le mot à traduire. On clique. La traduction apparaît alors et l'on entend une voix prononcer le terme. En recliquant, on peut réentendre la prononciation. Les mots sont suivis d'une courte définition. Le système fonctionne, bien sûr, du breton au français et du français au breton. L'interface est illustrée de façon très moderne. Petite précision, il faut être équipé, au moins, d'un ordinateur avec Windows 95, avec carte son, haut-parleurs et affichage de plus de 65.000 couleurs.

Le travail est évolutif, donc perfectible. Mais l'utilisation est déjà très simple et le prix du coffret est raisonnable (225 F)[1]. Il reste à vérifier que les grandes surfaces de l'informatique présentent en bonne place ce CD Rom au public breton. Une fois de plus, la Bretagne est à la pointe du progrès. Nous n'aurons bientôt plus d'excuses à rester monolingues !

J.J.M.

(1) Skol Vreizh, 20 rue de Kerscoff, 29600 Morlaix.

Servij publik ?

"Ar media a vent vras nemetañ o skignañ abadennoù e brezhoneg e Breizh eo F3Ouest" eme Jimmy Jonquard rener servij publik ar pellwel gall e Breizh en ur pennad eus *Le Télégramme Dimanche* eus an 3 a viz Genver 1999. Hag o lavarout n'eo mennoz ur pellwel breizhat nemet un huñvre ha raktres TF1 tost dibosubl abalamour d'ar c'hemmoù ret, hervezañ, el lezennoù a ren am embannerezh keñwerzh er mediaoù evit ma c'hellfe bevañ.

Tremenomp war an doare faeus ma skub ar burutelladennoù graet da F3Ouest o kanañ meuleudi d'al labour dispar graet sañset gant e di evit hor yezh hag hor sevenadur ; aesoc'h en em veuliñ e-unan e-lec'h respont d'ar goulennoù, neketa ! Nec'het e vefen muioc'h en e blas gant ar c'heleier a glever abaoe ur pennad diwar-benn raktres TF1. N'eo ket un huñvre ken... Ha dirak ar c'hevezerezh ne vo ket trawalc'h kenderc'hel gant an emveuliñ...

Unan eus perzhioù mat donedigezh ar chadenn brevez war an dachenn a vo rediañ servij publik ar c'hleweled da zifretañ un tamm, nemet e vefe dall ha bouzar...

Gout ouier e c'hell ar servij publik ober traoù a-feson. N'en deus nemet hen ober...

"Mouezh e vestr" a oa lugan un ti pladennoù gwechall, gellout 'ra siwazh bezañ c'hoazh hini F3Ouest. Ne diefe ket servij publik ar c'hleweled mirout ar spered a oa hini ar Bureau Régional d'Information da vare De Gaulle sentus d'ar galloud ha faeus gant ar Vretoned.

N'on ket sur e yafe ar chas doñv da ouez evel ma lavare ar barzh met ar re finañ anezho a gavo gwelloc'h ar geusterenn e ti an amezeg ma chom an traoù evel m'emaint.

Pobl Vreizh hag ar brezhoneg n'o deus nemet da c'hounid ma tihun ar servij publik.

Milio LAENNEG



NANTES :

Le quotidien *Presse-Océan* racheté par *Ouest-France* ?

L'information n'a pas surpris grand monde : chacun savait *Presse-Océan* malade et il aurait fallu être bien naïf pour ne pas voir que l'affaire pouvait intéresser *Ouest-France*, évidemment moins dominateur là où la concurrence existe.

Nantes étant l'une des rares grandes agglomérations à posséder deux titres qui se concurrencent réellement, l'information ne pouvait que mieux se porter... et se colporter : par respect du lecteur autant que par intérêt, chaque titre se devait de faire des efforts sur le terrain de la qualité. Enfin, incontestablement plus proche des quartiers, de «la base», *Presse-Océan* souffrait, par contre, d'un déficit d'image au niveau de la une, des pages nationales et internationales et de certaines rubriques spécialisées. Plus proche de la mairie (très proche même parfois), *Ouest-France* avait une politique de conquête des nouveaux Nantais plus performante, *Presse-Océan* étant par contre plus «ancré» chez les «authentiques» Nantais, sans doute plus âgés, plus avides d'un quotidien proche d'eux. Enfin, depuis quelques années, les «Bretons» trouvaient plus de raisons de lire *Presse-Océan* qu'auparavant. Bref, un équilibre au niveau de l'intérêt et de la nécessité des deux titres.

Les chiffres parlent : propriété du groupe Hersant (Socpresse), *Presse-Océan* donne l'impression d'avoir été peu à peu abandonné par les décideurs, la mort du «papivore», il y a quelques années, ne faisant qu'amplifier cette impression.

Lié au *Courrier de l'Ouest* et au *Maine Libre* (230.000 exemplaires quotidiens pour les trois titres contre 760.000 pour *Ouest-France*, toutes éditions confondues), le vieux quotidien nantais fait désormais figure de parent pauvre, alors que longtemps la machine semblait marcher. Mais le déficit est aujourd'hui trop important, et une solution était, de toute évidence, à rechercher.

En mettant la main sur les trois titres de l'ouest de la Socpresse, *Ouest-France* vise la création d'une holding qu'il détiendrait à 53 %. *Ouest-France* fournirait alors à *Presse-Océan* toute l'information locale, ce qui précisément faisait la force de *Presse-Océan*, et sa différence.

Que restera-t-il alors de *Presse-Océan* ? Les délégués du SNJ ne se font pas d'illusion : «A terme, nous ne serons plus qu'une coquille vide». En effet, il est prévu la suppression des 300 correspondants, 54 suppressions de postes de journaliste ainsi que la suppression des emplois au niveau de l'imprimerie et du montage.

Soutenir les employés de *Presse-Océan* dans leur lutte pour la survie du titre et le maintien de l'emploi, voilà un objectif qui commence à réunir nombre de personnalités et d'organisations. Emploi, pluralisme de l'information et démocratie locale... l'enjeu est de taille. La bataille s'annonce rude.

Etienne GASCHE

ARMOR MAGAZINE A TRENTE ANS

Un fait marquant dans la presse bretonne : **Armor Magazine** fête ce mois-ci ses trente ans.

Plus jeune de cinq ans que notre **Peuple Breton,** ce "news" mensuel, généraliste, fut créé en 1969 par Yann Poilvet et depuis se consacre sans faillir à la Bretagne en présentant et commentant, mois après mois, les événements qui ont fait la Bretagne contemporaine. En toute indépendance, sans recevoir une seule subvention, **Armor** a su maintenir, contre vents et marées, un esprit de franc-tireur qui nous plaît bien.

Pour son 350e numéro et ses trente ans d'existence, **Armor** publie un cahier spécial qui est une rétrospective de ce qui a jalonné ces trente ans et une évocation des hommes qui les ont marqués. On regrettera cependant la place, très minorée, qui est faite à l'UDB dans cette rétrospective. Mais cette façon de "snober" le principal parti breton est très à la mode aujourd'hui, notamment dans l'Emsav, auquel se rattache un peu **Armor-Magazine**...

1969-1999 : des personnalités s'expriment dans le mensuel sur le XXe siècle qui se termine. Ces "personnalités" disent également quelle priorité elles voient pour la Bretagne de demain. Bref, un bon numéro d'**Armor** et bien intéressant.

(Le numéro 28 F en vente partout et à Armor, BP 419, 22404 Lamballe cedex).

APRÈS PLOUGUERNEVEL, DOUARNENEZ EN DANGER !



Photo Corbel

...à la mairie

La section UDB de Douarnenez-Le Cap s'élève contre la décision de l'Agence Régionale d'Hospitalisation de supprimer la maternité de Douarnenez. Cette décision est l'application d'un seuil technocratique de 300 accouchements en deçà duquel la sécurité ne serait plus assurée. La décision de l'ARH ne prend pas en compte le fait qu'à Douarnenez rien ne permet de mettre en cause la sécurité à la maternité de l'hôpital. Elle traduit en fait la volonté de faire des économies en réduisant les services offerts à la population par un hôpital public de proximité.

L'UDB dénonce ce nouvel exemple d'un déménagement du territoire qui continue depuis des années, quels que soient les gouvernements en place. Après la suppression de tant de services publics à Douarnenez, la suppression de la maternité ne peut qu'accentuer le déclin et la dépopulation de la région de Douarnenez et du Cap. Elle n'est qu'un exemple d'une politique menée depuis des décennies, qui a obligé les jeunes à partir travailler dans d'autres régions et qui entraîne aujourd'hui le vieillissement de la population.

L'UDB dénonce également cette nouvelle atteinte au service public. En effet, il sera sans doute difficile à l'hôpital de Quimper, faute de moyens supplémentaires et de place, d'accueillir les futures mères venues de Douarnenez et de sa région et d'effectuer tous les accouchements ayant lieu à Douarnenez actuellement. Ce seront donc les cliniques privées qui vont bénéficier ainsi d'une nouvelle "clientèle".

En outre l'ARH envisage de créer à l'hôpital de Douarnenez un centre de périnatalité où des médecins d'une clinique privée de Quimper viendraient effectuer des consultations.

Aussi la section UDB s'associe aux revendications de "Douarnenez Debout", demande le maintien et le développement des services existants à l'hôpital de Douarnenez et appelle les Douarnenistes à lutter contre ce "déménagement du territoire" voulu par le pouvoir jacobin de Paris.



Photo Corbel

Manifestation pour la défense de la maternité de Douarnenez le 13 mars 1999.

Travailler et vivre au pays :

L'UDB et le Partit occitan défendent ensemble leurs manufactures

"Dihunit", le bulletin local de la section UDB du Pays de Morlaix publie, dans son numéro 4, le texte d'une déclaration commune de l'UDB et du Partit occitan : "Les délégués des Comités Dordogne et Lot-et-Garonne du Partit occitan et un représentant du Pays de Morlaix de l'Union démocratique bretonne ont été reçus récemment par Jean-Marie Roux et Alain Romoneda de l'intersyndicale de la manufacture Seita de Tonneins (menacée comme celle de Morlaix, d'une prochaine fermeture). Ceux-ci ont redit leur révolte face à la scandaleuse décision de leur direction de fermer l'usine dans le seul but d'accroître les dividendes des actionnaires, accroissement par ailleurs très contesté par les experts du comité central d'entreprise.

Cet attachement des salariés de Tonneins comme celui de ceux de Morlaix surprend la direction.

Le PO et l'UDB soutiennent les salariés de leurs manufactures et affirment avec eux la volonté de faire vivre au pays dans le respect des hommes, de leur travail et de leur culture...

Ils appellent à soutenir par tous les moyens les salariés en lutte à Morlaix et à Tonneins.



D.R.

Pierre Folgavez (à gauche) représentant de l'UDB aux côtés des responsables occitans à Tonnains.

Présence de l'UDB dans le combat écologique

Le 19 mars, à Mahalon (29) près de 1.000 personnes ont répondu à l'invitation de la section UDB de Douarnenez qui présentait André Pochon (au centre de la tribune) pour une conférence-débat sur les enjeux de l'agriculture durable. Soirée passionnante et passionnée. Un franc succès.



Photo Corbel

Le 20 mars, à Pontivy, au milieu d'un rassemblement sans précédent contre la pollution du Blavet et en faveur de l'eau pure, les manifestants de l'UDB exprimaient (en breton) leur ras-le-bol d'une pollution sans responsables et pour une nature bretonne restaurée.



Photo P. Morvan

Pour Diwan

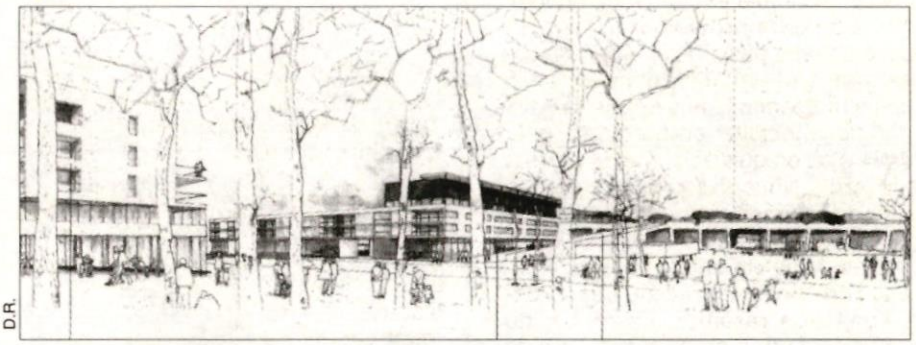
Nous étions 8.000 manifestants à Carhaix le 27 mars pour défendre l'implantation d'un lycée Diwan à Carhaix et pour réclamer un statut convenable pour cette filière d'enseignement en breton. La plus grosse manifestation en faveur de la langue bretonne jamais rassemblée. «Un coup de semonce», comme l'écrivait le lendemain *Le Télégramme*.

Bref, si le gouvernement jacobin avait voulu souder les défenseurs de la cause bretonne et les dynamiser, il ne s'y serait pas pris autrement. Il faut dire qu'en Bretagne on commence sérieusement à se lasser des provocations en tout genre. Et comme le disait très justement le président de Diwan, Andrew Lincoln, le «dossier de Diwan est maintenant à une température élevée ; il n'est pas question de le laisser refroidir»...

R.L.

A Saint-Nazaire, l'UDB souhaite que l'on baptise la future esplanade Ville-Port du nom de René-Yves Creston

La section UDB St-Nazaire suggère que la future esplanade en face de la base sous-marine porte le nom de René-Yves Creston. Peintre, dessinateur et décorateur, il fut l'un des artistes bretons les plus brillants de sa génération. Il est né à Saint-Nazaire le 25 octobre 1898.



D.R.

La future esplanade René-Yves Creston ?

"Ce lieu correspond bien à sa vision maritime, à son esprit futuriste et à sa ténacité dans les entreprises les plus modernes", souligne l'UDB.

Dès le début des années 1930, il avait imaginé la réalisation d'un musée de la Construction navale à Saint-Nazaire. Passionné de navires, il suivit la construction du *Normandie*. Ses croquis et peintures firent d'ailleurs l'objet d'une exposition remarquée. Il fit des décorations sur le paquebot *Champlain* et décora des cabines du *Normandie* et du *France*.

"La célébration du centenaire de sa naissance sera fêtée dignement par sa ville natale", précise l'UDB de Saint-Nazaire qui souhaite *"qu'enfin il soit connu et reconnu par sa ville natale"*.

L'initiative du maire, d'apposer une plaque sur sa maison natale, *"est un premier pas dans cette reconnaissance"*, notent les militants bretons.

Artiste et résistant

Le 25 octobre 1898 naissait à Saint-Nazaire, au 8 rue de la Paix, un des artistes dont l'œuvre et l'engagement au service de l'émancipation du peuple breton ont marqué l'histoire de la Bretagne moderne. Son enthousiasme militant qui le mena à la rigueur scientifique en fait également un des pères de l'ethnologie moderne. Il deviendra entre autres secrétaire du Comité international d'ethnologie marine.

Comme beaucoup de militants de la gauche bretonne, il s'engagea dès août 1940 dans la résistance contre le nazisme. Au sein du réseau du musée de l'Homme, il fit parvenir à Londres, des renseignements forts utiles à l'organisation du raid Charlot. Il reçut le *"Certificat of Service"* signé du Maréchal Montgomery pour services rendus.

Hommage rennais

On ne compte plus les expositions, les colloques et les lieux publics qui lui sont consacrés.

De son côté, la ville de Rennes prépare une grande exposition sur les "Seiz Breur", mouvement artistique, culturel et social qu'il fonda et qu'il anima entre 1923 et 1945.

Celui qui fut aussi un navigateur passionné, repose à l'autre extrémité de la rue qui l'a vu naître. Sur sa tombe, une simple inscription : ***Reun Creston***. Mais *"vous pouvez chercher une rue ou un espace public dans sa ville natale. De toutes les expositions qui lui ont été consacrées, aucune n'a été jusqu'à maintenant présentée aux Nazairiens"*, remarque l'UDB qui espère bien que son souhait sera entendu par la municipalité.

Suite de la page 9

Sénat

dotés d'un vrai pouvoir en matière de réforme constitutionnelle.

En ce qui concerne le mode de scrutin, s'il est le plus souvent indirect, y compris dans les états fédéraux, il convient de noter que l'Italie, l'Espagne et la Grèce disposent d'une Haute Assemblée élue pour l'essentiel au suffrage universel.

Ce ne sont certes pas les réformes marginales proposées le 10 mars par le gouvernement Jospin en ce qui concerne le mode de désignation des sénateurs (il s'agit, en particulier, d'étendre la proportionnelle à de nouveaux départements), qui permettront d'en faire une institution véritablement représentative. Il faudrait, par voie référendaire, pouvoir tailler dans le vif. En particulier, rompre avec un cadre départemental qui n'est pas adapté et introduit une connivence naturelle entre les sénateurs et les départementalistes au détriment, une nouvelle fois, de la région. La solution pourrait résider dans la substitution au Sénat actuel d'une Assemblée des peuples et des régions de France, qui assurerait à ces entités une véritable représentation institutionnelle au niveau de l'État. Une telle assemblée devrait pouvoir disposer de pouvoirs législatifs comparables à ceux de la Chambre des députés, le dernier mot revenant à l'une ou à l'autre des Chambres selon le domaine concerné. On n'en prend pas le chemin ! Notre dinosaure institutionnel est drôlement coriace. Au point d'avoir fait toucher les épaules à Charles de Gaulle lui-même, lors du célèbre affrontement de 1969.

Ronan DIVARD

(1) Ces quelques citations ont été empruntées à l'excellent ouvrage de Jean-Pierre Gratien et Emmanuel Lemieux, *"Pour en finir avec le Sénat ! Enquête sur une anomalie"*, Editions n° 1, 1999.

Bernard Lancelot : Bière et Bretagne

Bernard Lancelot, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Le plus simple est de vous raconter mon parcours professionnel. Après seize années passées à l'EDF, j'ai démissionné et en 1976, nous sommes venus (ma femme, mes trois enfants et moi) nous installer en Bretagne, pour faire ce qu'on qualifiait alors de "retour à la terre". Nous avons donc choisi de vivre de la production du miel et cette seconde étape a duré onze ans. Onze années d'une vie rêvée, épanouissante et libre. Avec un revenu qui ne dépassait que rarement la moitié du SMIC. Mais nos enfants et nous, de cette période, nous gardons de très beaux souvenirs...

C'est alors qu'en 1987, sur un marché de Vannes, un vieux client, M. Gildas Jaffrenou (le fils de Taldir, le créateur de l'hymne national breton) me dit : "C'est curieux, tous les apiculteurs font du chouchenn mais pas un seul n'a pensé à faire de la cervoise, qui est pourtant l'autre boisson mythique des Celtes". Cette idée m'a paru tellement formidable que je n'ai pas hésité un instant et que j'ai envisagé de refaire cette bière traditionnelle dont le nom a été utilisé jusqu'au XV[e] siècle. J'ai donc peu à peu abandonné ma vie idyllique dans la nature pour une vie d'homme pressé avec son portable qui ne le quitte plus.

Mais je dois dire que c'est la vie de tous ceux qui veulent créer une entreprise et donc des emplois. Et ce n'est quand même pas si mal. C'est même une aventure passionnante...

Depuis quand fabriquez-vous de la bière ? Avez-vous une formation spécifique ?

Je produis de la bière depuis 1990, sans véritable formation spécifique. Je suis un autodidacte qui a simplement fait quelques courts séjours dans une brasserie belge et qui a reçu les conseils très précieux d'un ingénieur brasseur de Belgique pendant les quatre premières années de production. Saint-Exupéry disait : "Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait". Moi aussi, je me suis lancé sans savoir que c'était aussi difficile de produire ce type de bières, non filtrées et non pasteurisées...

L'exemple de Coreff vous a-t-il inspiré ?

Non. En 1987, j'ignorais leur existence. Nos démarches sont différentes. Christian et Jean-François étaient des amateurs de bières spéciales alors que moi je croyais naïvement que la bière était seulement cette boisson qu'on achète en pack de 24 ! A l'époque, je me passionnais surtout pour tout ce qui était culture bretonne. Le mot "cervoise" représentait un tel imaginaire que je me suis totalement investi dans cette voie, ce qui m'a amené rapidement à délaisser mes abeilles, faute de temps. Je n'ai pas seulement repris le mot "cervoise" à des fins de marketing (comme d'autres le font aujourd'hui), j'ai vraiment essayé de réutiliser les ingrédients de l'époque gauloise, dont le miel...

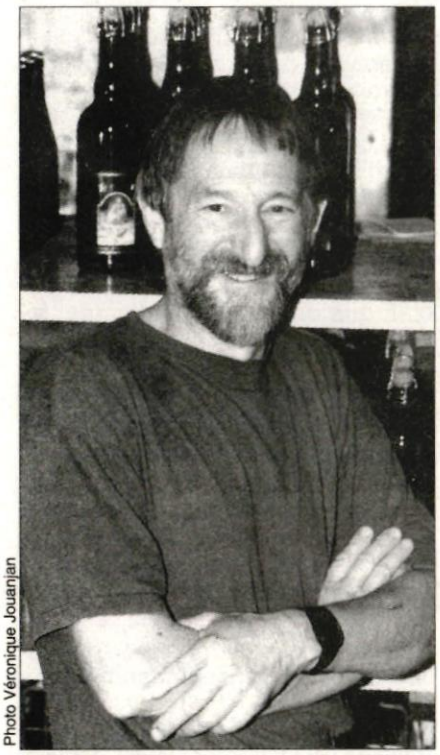


Photo Véronique Jouanjan

Lancelot, c'est quels produits, pour quels publics, à partir de quelle analyse ?

Je me rends compte aujourd'hui que je ne suis toujours pas un vrai producteur de bière. Je ne me suis pas dit, par exemple, "il me faut une bière blonde" mais "il faut parler de la Duchesse Anne pour qu'on raconte moins d'âneries sur son compte". Et le moyen fut d'écrire quatre lignes sur sa vie sur des étiquettes de bouteilles de 75 cl...

Je ne me suis pas dit "faisons une bière noire" mais "presque toutes les galettes de Bretagne sont faites avec du blé noir de Chine et cela, alors que des agriculteurs relancent cette culture en Bretagne. Je vais créer une bière de sarrasin pour soutenir leur démarche". Elle s'appelle "Telenn Du"... Est-il besoin de dire pourquoi ma bière blanche s'appelle "La Blanche Hermine", avec le plein accord de Gilles Servat, bien sûr ?

Enfin, ayant découvert la révolte des Bonnets rouges de 1675, j'ai eu envie de faire connaître cet événement que beaucoup de Bretons ignorent. Avec mon équipe de passionnés, nous avons créé une bière rouge – évidemment. C'est même la première bière rouge produite en France.

La mise au point d'un nouveau produit ne part jamais de l'idée "Combien pourra-t-on gagner ?" mais seulement "Est-ce qu'il y a une cohérence entre ce produit et ceux déjà existants ? Est-ce que ça correspond à ce que nous vivons culturellement ?"

Vous déménagez, je crois ?

En effet, la vieille ferme-manoir du XV[e] que nous habitons est devenue trop petite pour la brasserie et nous avons cherché des bâtiments qui aient aussi une belle histoire. C'est donc dans les murs d'une ancienne mine d'or et d'étain, totalement en ruines il y a un an et aujourd'hui restaurés, que nous allons nous installer au Roc-Saint-André (56460). Les bâtiments sont de toute beauté et la qualité de l'eau qui circule dans les anciennes galeries de la mine est exceptionnelle.

Bière et Bretagne se conjuguent de plus en plus. Ça marche, dirait-on ?

Après avoir été, avec Coreff, les deux seules brasseries bretonnes pendant dix ans, nous avons vu apparaître ces derniers temps une dizaine de petites brasseries. Il y a ceux que nous apprécions parce que leur démarche est liée à la Bretagne et à sa culture. Il y a aussi ceux que nous apprécions moins, vendant des bières "bretonnes" produites à Nancy ou en Belgique. Dans ces cas-là, la bretonnité sert surtout le tiroir-caisse ! Bien que nous soyons, comme l'on dit, "dans une société marchande et sur un créneau porteur", faisons en sorte que le maximum d'emplois créés par ce renouveau soient des emplois bretons...

PAVILLONS DE COMPLAISANCE

"Vogue la galère"

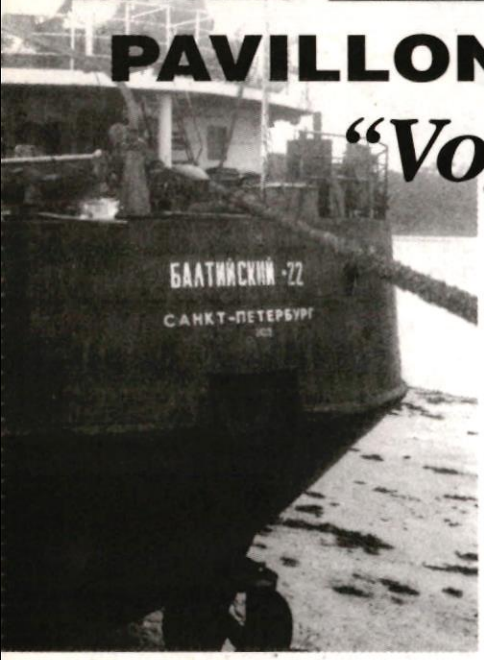


Photo Pierre Morvan

De Tréguier aux Kerguelen en passant par les Bahamas : pavillons complaisants, marins esclaves !

Avec l'affaire du Baltisky 22, caboteur russe immobilisé depuis plusieurs mois à Tréguier, les Trégorrois découvrent avec stupeur les conséquences du libéralisme sauvage dans le monde des marins.

Cette histoire pourrait se révéler être une anecdote s'il s'agissait d'un fait isolé. Loin s'en faut. En effet, bon nombre de navires (les termes "poubelle flottante" seraient plus appropriés) sous pavillon de complaisance sont aujourd'hui bloqués dans des ports français pour les mêmes raisons qu'à Tréguier (navires insalubres, dangereux, faute d'entretien, etc.). Abandonnés par leurs armateurs, les équipages ne doivent leur survie qu'aux associations humanitaires qui se mobilisent afin de fournir nourriture, vêtements, soins médicaux et un peu de chaleur humaine dans ce monde sans pitié.

Nassau, Monrovia, Panama, Port-aux-Français ne sont pas des noms inconnus pour ceux qui fréquentent les quais des grands ports. Ces paradis fiscaux où le code du travail est inexistant, offrent aux armateurs le moyen de se débarrasser des marins européens pour embarquer à leur place des marins du Tiers Monde, bon marché, corvéables à merci et non syndiqués.

Peu importe si ceux-ci n'ont jamais mis le pied dans une école maritime auparavant. Il y en aura toujours deux ou trois qui mèneront la barque (l'an dernier, n'a-t-on pas appris qu'un capitaine de navire étant tombé malade en Mer d'Iroise, personne à bord n'était capable de le remplacer aux commandes de son cargo ?).

La cargaison valant souvent plus cher que le navire étant donné son état, que risque donc l'armateur en cas de saisie, à l'abri derrière sa société écran, aux Bahamas (ou en Russie...) ? Il sera aux abonnés absents et vogue la galère... !

Les politiciens français ne voulant pas être en reste ont donc décidé pour faire bonne figure devant les armateurs français, d'inventer un pavillon de complaisance «français» : le pavillon Kerguelen et son «Port-aux-Français». Ambroise Guellec, député Udf breton (!) et Ministre de la Mer d'alors, a décidé, avec le soutien des parlementaires, que sur les bateaux «français-Kerguelen», on pourrait dorénavant embarquer 70 % de main-d'œuvre étrangère. Le gouvernement socialiste qui a suivi a œuvré dans la même direction. Jusqu'en 1998, l'argent des contribuables a même servi à payer les soldes de marins roumains et à construire des navires en Asie pour la Compagnie Générale Maritime (CGM) qui était encore à l'époque une entreprise publique !

Est-il normal que les compagnies françaises doivent affréter des caboteurs étrangers pour acheminer les conteneurs de Bordeaux, Saint-Nazaire et Brest par les grands ports européens ? Une flotte de caboteurs porte-conteneurs dans l'Hexagone ne serait-elle pas créatrice d'emplois et une alternative intéressante au coût exorbitant du polluant tout-routier ? Encore faudrait-il que nos élus dotent la Bretagne d'infrastructures dignes de ce nom et non pas de bricolages coûteux dans lesquelles on ne parle même pas de conteneurs. C'est pourtant bien là que se trouve l'avenir !

Jakez CONAN,
marin de commerce

Pêche à pied : entre liberté et solidarité

Suite à l'article de Guy Prigent dans le dernier "Peuple Breton", notre camarade Vincent Mariette apporte les intéressantes précisions suivantes :

Fragile et convoité, ignorant les frontières administratives, le milieu littoral et marin est un espace solidaire par excellence. Ce domaine public, dont la liberté d'accès à tous doit être garantie est un des derniers endroits où s'exerce une activité humaine de chasse et de cueillette. Ainsi qu'il s'agisse de la pêche professionnelle ou récréative, chacun est dans l'obligation de gérer ce patrimoine collectif. La pêche à pied n'échappe pas à cette règle. Et si l'on veut préserver cet espace de liberté pour tous, il est normal de fixer des limites à la quantité ramassée. L'existence de ces limites engendre alors une distinction entre ceux pour qui cette activité constitue un loisir et ceux qui veulent en faire une source de revenus. Pour les premiers, l'accès à la grève, qui demeure un des derniers espaces de liberté, doit être défendu coûte que coûte. Pour les seconds, les récentes crises de la filière pêche, et plus généralement le problème du chômage dans les zones littorales ont faire croître le nombre de pêcheurs à pied à temps complet. Ainsi, tout naturellement, la plupart d'entre eux ont cherché à faire reconnaître leur activité, en essayant d'obtenir une couverture sociale. Deux choix s'offrent à eux : être sous le régime de la MSA (régime de Sécurité sociale agricole) ou de celui de l'ENIM (régime de sécurité sociale des marins). Les premiers paient un forfait annuel fixé par département (25.000 F pour 1998 dans le Mor-Bihan), les seconds cotisent en fonction des revenus déclarés. Une fois cette couverture sociale acquise, chacun peut demander une licence (autorisation de pêche) pour un gisement classé par les "autorités compétentes". Ainsi on peut citer quelques exemples le long du littoral breton : 120 licences pour le gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc, près d'une centaine pour la pêche aux tellines (paw-leue) sur la Bretagne sud, près de 500 pour les coquillages fouisseurs dans le Mor-Bihan (clams, palourdes et coques), sans parler des licences accordées pour la pêche aux ormeaux et oursins ou encore aux civelles...

Vincent MARIETTE,
ancien délégué professionnel au Comité national de la conchyliculture


TOI AUSSI, TU FAIS DES EXPÉRIENCES?...
LEQUEL JE LÂCHE LE PREMIER?...
ENSEIGNANT


ON VA BOMBARDER LA SERBIE?
MAIS NON, ABRUTI! DIWAN!

Elections corses : l'Etat jacobin désavoué

Depuis 1991, la Corse dispose d'une Assemblée élue au suffrage universel dans le cadre de l'île entière ; cela avec le maintien de deux départements et des préfets. Après les élections de 1992, les secondes ont eu lieu en mars 1998, mais ont été annulées par le Conseil d'Etat, en raison des nombreux cas de fraudes constatés par Edmond Siméoni et ses colistiers de l'UPC. Les tenants de l'"Etat de droit" s'étaient bien gardés d'enquêter sur les fraudes et Zuccarelli, ancien maire de Bastia (où les fraudes ont souvent été notoires), ministre des collectivités locales, avait rendu un avis défavorable à l'annulation...

Un premier tour peu animé

Au premier tour des élections, le 7 mars, il y avait 12 listes en présence, parmi lesquelles 5 listes nationalistes (2 en 1992, 6 en 1998) de différentes tendances depuis les indépendantistes jusqu'aux autonomistes et nationalistes modérés ; il y avait aussi 4 listes indépendantes, qualifiées de "corsistes". La liste des partis français de droite était conduite par Jean Baggioni (RPR), celle de la "gauche unie" par Emile Zuccarelli (PRG). Il y avait aussi une liste du Front National.

La participation a été faible, marquée par près de 43 % d'abstentions. Cela s'explique en partie par des raisons climatiques et par le caractère assez terne de la campagne. Mais deux éléments nouveaux marquent un progrès de la démocratie : la nette diminution du nombre des procurations (moyen légal souvent utilisé en Corse pour subvertir la démocratie) et le contrôle plus strict des pièces d'identité.

La liste de la droite française arrive en tête avec plus de 24 % des suffrages exprimés, devançant la liste de la gauche unie qui n'obtient que 20,5 % des suffrages. La liste de Corsica Nazione, pro-indépendantiste arrive au troisième rang avec plus de 10 % des suffrages. Globalement les listes nationalistes recueillent plus de 23 % des suffrages (près du quart), faisant presque jeu égal avec la liste de droite et devançant la liste de la gauche unie. Les listes "corsistes" obtiennent globalement près de 23 %, devançant donc les deux listes des partis français. Ceux-ci sont mis en minorité, et représentent moins de 45 % des suffrages ! Enfin, le Front National s'écroule à moins de 3 %.

Des tendances confirmées au second tour

Pour se maintenir, le 14 mars, il fallait avoir obtenu au moins 5 % des suffrages, ce qui était le cas de 7 listes, la liste nationaliste de Corsica Nazione, les quatre listes "corsistes", la liste de droite et celle de gauche.

Au second tour la participation a été plus importante avec 32,5 % d'abstentions "seulement" (30 % environ en 1998) : la mobilisation politique a sans doute été plus forte ; mais aussi le nombre des procurations a augmenté (passant de plus de 5.000 à 8.000 environ, soit près du vingtième des électeurs inscrits) et le contrôle des pièces d'identité s'est assoupli (en acceptant les cartes d'identité périmées)...

Les tendances du premier tour se sont confirmées. La liste de droite maintient son avance en obtenant plus de 27 % des suffrages et 17 sièges, en devançant la liste de gauche obtenant moins de 23 % des suffrages et 11 sièges. Mais chacune de ces deux listes a perdu environ 14.000 voix par rapport à 1998 et quatre ou cinq sièges.

Les listes "corsistes" progressent en voix en gagnant 10.000 voix par rapport au premier tour et en augmentant leur résultat en pourcentage.

Le grand vainqueur du second tour est la liste de Corsica Nazione, qui double le nombre de ses voix, avec près de 17 % des suffrages, regroupant plus des 4/5 des électeurs autonomistes ou nationalistes modérés, et qui obtient 8 sièges. Un électeur corse sur six a voté pour la liste nationaliste et cela est très important.



Cliché U Ribombu

Préfets et notables des partis français : les vaincus des élections corses.

Là aussi les partis français sont mis en minorité en obtenant globalement moins de 49 % des suffrages, contre plus de 51 % pour les listes "corsistes" et nationalistes !

L'Etat français désavoué

Les succès des nationalistes et des listes corsistes s'expliquent par les erreurs de la politique du gouvernement. Les partis français, jugés responsables de la remise en cause de la spécificité fiscale de la Corse, ont été sanctionnés après l'abrogation des arrêtés Miot.

Mais aussi, c'est la manière de mener la politique d'"Etat de droit" qui est rejetée par une partie importante, et sans doute croissante, de la population corse. Ainsi, la "profession de foi" de l'UPC affirmait en deuxième point de son programme sa volonté de "dénoncer les agressions contre le peuple corse" : "depuis l'an dernier, la Corse subit un état d'exception mis en place au nom de l'état de droit. A tel point que la Ligue Internationale des Droits de l'Homme s'en est inquiétée à propos des agissements des forces de police de la DNAT et de la 14e section du Parquet de Paris, dirigée par le juge antiterroriste Bruguière. La mise en avant par l'Etat de boutefeux anti-Corses hystériques comme Charasse à gauche ou De Courson à droite, montre bien à quel point les élus actuels de la Corse, empêtrés dans leurs tares clientélistes et leurs allégeances parisiennes en vue d'obtenir les investitures électorales des grands partis, sont discrédités. Il faut d'autres élus pour la Corse". Mais est-ce que les progrès des nationalistes suffiront à faire réfléchir les princes qui nous gouvernent ?

Ces progrès ont renforcé une dynamique unitaire parmi l'ensemble des courants nationalistes. Ils ont pu mener aussi à la reprise actuelle des attentats par le FLNC pour faire pression sur le gouvernement. Est-ce le meilleur moyen pour y arriver ?

Les nationalistes arbitres

A l'issue des élections à l'Assemblée de Corse, aucune des deux listes formées par les partis français ne dispose de la majorité absolue des 51 sièges. La droite ne peut y arriver même en obtenant le soutien des 4 voix de la liste Ceccaldi et des 3 voix de la liste Albertini, classées divers droite. La liste de Toussaint Luciani, ne voulant pas se situer sur l'éventail politique, dispose de trois sièges qui pourraient éventuellement permettre à Baggioni d'avoir la majorité absolue, mais au prix d'une coalition fort composite.

Avec 8 sièges, Corsica Nazione joue un rôle-charnière très important (qui peut rappeler celui joué par les nationalistes catalans et basques au parlement de Madrid). Néanmoins, les élus nationalistes n'ont pas pu empêcher le 18 mars dernier, la réélection à la présidence de l'Assemblée de Corse de José Rossi (DL) et de Jean Baggioni (RPR)...

Yves JARDIN

Cure de jouvence pour le Kan Ar Bobl

Créé il y a 26 ans par le Festival Interceltique de Lorient, le Kan ar Bobl se déroule depuis 1992 à Pontivy. En 1997, une nouvelle association, distincte de l'équipe du Festival a pris le relais pour mettre sur pied ce grand rendez-vous de la culture populaire bretonne et celtique articulé autour de rencontres de pays et d'une grande finale bretonne qui a donc lieu chaque année à Pontivy.

Ainsi, en 1998, les quatorze rencontres de Pays ont attiré quelque 3.000 candidats et drainé des milliers de spectateurs et la finale elle-même, plus de 500 concurrents et quelque 1.500 visiteurs.

Mais la nouvelle association, constituée autour de Pierre Le Padellec, a décidé de ne pas se contenter de cet incontestable succès. Elle a défini de nouvelles orientations, destinées à conforter le Kan ar Bobl dans son rôle d'information, de rencontres et de confrontations pour tous les acteurs de la musique bretonne et aussi de tremplin pour tous les jeunes musiciens de Bretagne, de plus en plus nombreux à s'intéresser à la musique de leur pays.

Parmi les innovations mises en œuvre en 1999, on peut signaler l'organisation d'un salon des luthiers auquel sont invités tous les facteurs d'instruments et luthiers de Bretagne, et aussi un forum des associations qui réunira les stands de plus de 40 associations actives dans le domaine de la musique et de la danse bretonnes.

Au programme également des rencontres-débats animées par Soïg Sibéril et Laurent Jouin, une conférence de Francis Favereau sur la langue bretonne, du cinéma, des expositions, et pour tous les musiciens, scène ouverte pendant deux jours. Le samedi soir, un grand fest-noz réunira les lauréats de l'année 98 : le groupe Karma, Bastard Tad ha Mab, Floc'hig-Dollo, Tugdual Modeste, Fanch Loric...



D.R.

Lucie Marical, Grand Prix du Kan ar Bobl 98.

C'est une importante cure de jouvence que connaît là le Kan ar Bobl pour sa 27e édition. Laquelle se déroulera donc sur deux jours (au lieu d'une journée auparavant), le samedi 10 avril et le dimanche 11 (jour de la finale), dans la salle des fêtes de Pontivy et le château des Rohan, tout proche.

Cette nouvelle dynamique, ajoutée au bouillonnement que connaît actuellement la musique bretonne, peut d'ores et déjà permettre d'affirmer que le Kan ar Bobl 99 sera un grand cru. Les chanteurs, conteurs et musiciens, répartis dans différentes catégories (chant traditionnel, création, groupes, duos, instruments solos, harpe, contes, scolaires) donneront le meilleur d'eux-mêmes pour qu'il y ait qu'un seul vainqueur : la musique bretonne.

P.M.

Il n'y a pas de grille de mots croisés proposée ce mois-ci en raison de la maladie de Mikaël Erwan. A nos lecteurs, nous présentons nos excuses et à notre ami souhaitons un prompt rétablissement.

Le P.B.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Musiques de Celtie... et d'ailleurs



D.R.

OSKORRI - LANDALAN (Elkar KD 414).

EUSKAL HERRIKO MUSIKA (Elkar KD 416 et KD 417).

Pour répondre au lecteur qui regrettait le mois dernier l'absence de musique non celtique, voici deux albums basques.

Et tout d'abord **Oskorri.** Voici un des groupes les plus anciens de la scène basque puisque leur premier disque date déjà de 1975. Parler de folk à leur égard serait un peu erroné puisque leur musique va bien au-delà du côté traditionnel pour obtenir un son nettement contemporain.

Formé d'une demi-douzaine de musiciens réunis autour de Natxo de Felipe, le groupe **Oskorri** a déjà produit près d'une vingtaine d'albums la plupart avec le principal label basque *Elkar.* **Landalan** est l'un des plus récents. Riche en sonorités d'aujourd'hui et en arrangements modernes, il n'en comporte pas moins nombre de ballades traditionnelles de chansons profondes ou plus légères et de compositions originales de membres du groupe.

La collaboration d'autres musiciens basques comme Luis Delgado ou surtout Kepa Junkera à l'accordéon, contribue à renforcer l'impression d'énergie qui se dégage de leur musique.

Quelques notes en français et en espagnol sur le livret d'accompagnement, rendent compréhensibles les textes pour qui ne pratique pas la langue basque.

Second album basque, **Euskal Herriko Musika.** Il s'agit en fait d'une compilation en deux albums, de ce qui se fait de mieux au Pays Basque. Nous y retrouvons donc des gens comme **Oskorri,** précédemment cités, mais aussi **Azala** groupe acoustique de musique traditionnelle ou **Ganbara** autre groupe folk..

Puis des chanteurs : **Benito Lertxundi**, un des piliers de la scène basque, **Xabier Lete,** poète et compositeur, ou encore **Imanol,** chanteur engagé à la voix profonde.

Des joueurs de trikitixa, accordéon traditionnel basque accompagné au tambourin (pandereta), forme musicale très répandue là-bas, avec le couple de musiciens **Tapia eta Leturia.**

Et enfin le rock n'est pas absent, puisqu'il est représenté par les groupes **Itoiz** ou **Zaldibobo.**

Au total plus de 30 morceaux qui vous donneront un excellent aperçu d'une musique encore méconnue par chez nous.

GWERINOS - SEILAM (Sain SCD 2160 - Celtic Distribution).

Gwerinos est un groupe de folk-rock originaire de Dolgellau au nord-ouest du Pays de Galles, où ils ont d'ailleurs fondé un festival annuel de musique folk.

Ils ont commencé à se produire dans des Ceilidhs ou plutôt des à «Twmpathau» l'équivalent gallois des festoù-noz. Ils composent la plupart de leurs morceaux et ils ont acquis un style bien à eux difficilement classable, qui va de mélodies très acoustiques d'un folk-rock des plus vigoureux, puisant leur inspiration dans la très riche tradition de chansons et de danses galloises.

Formé de sept musiciens, le groupe **Gwerinos** (ce qui signifie la Foule) a connu de nombreux changements internes au cours de ses quelques années d'existence. Leur musique est une habile combinaison de nombreux instrumentaux, fiddle, flûtes, banjo, bouzouki, accordéon, percussions,... alliés au chant.

Ils ont produit en 94 un premier album qui a reçu un très bon accueil dans le public gallois, et leur musique a été comparée à l'époque à un savant mélange entre celle des mythiques Fairport Convention et le punch des affreux Pogues.

Seilam est donc leur second album, et il vient de sortir sous le label Sain, comme la majorité des disques produits au Pays de Galles d'ailleurs.

Composé à part égale d'airs traditionnels, revisités à la sauce Gwerinos, et de morceaux contem-



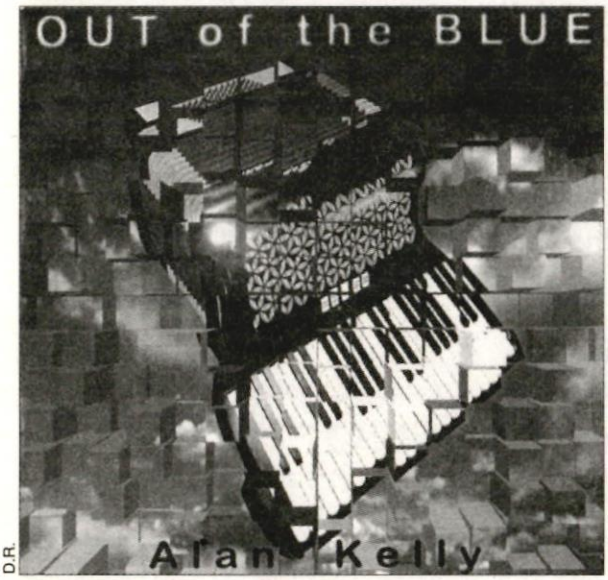
D.R.

porains composés pour un grand nombre, par leur leader Tudur Huws Jones, cet album nous offre une musique pleine de vivacité et d'entrain, alliant à la fois des airs à danser gallois, et l'originalité de chansons parfois non dénuées d'humour comme «Dun Laoghaire». L'album se terminant par un clin d'œil avec une jig irlandaise très connue.

A coup sûr l'un des groupes les plus représentatifs de la scène galloise actuelle.

ALAN KELLY - OUT OF THE BLUE (Blackbox Music BBM 001 - Celtic Distribution).

L'accordéon chromatique est un instrument souvent décrié encore trop associé dans nos esprits au musette, ou aux bals du dimanche soir en Irlande. Tout cela n'a en rien servi son image un peu désuète, bien au contraire, et l'accordéon diatonique avait pratiquement supplanté son grand frère dans la musique irlandaise.



D.R.

Depuis peu, confié aux mains expertes de musiciens de premier plan, il fait un come-back remarqué dans la musique traditionnelle. Témoin Donald Shaw de groupe Capercaillie. Parmi ces quelques musiciens, nous vient aujourd'hui de Roscommon, dans le centre de l'Irlande, le tout jeune et talentueux Alan Kelly qui a su redorer l'image ternie du chromatique.

Issu d'une nombreuse famille de musiciens, il a participé à une foule de compétitions – les fleadhs – entre ses 12 et 18 ans. Quelques années plus tard, il émigre à l'ouest jusqu'à Galway, où il fait la rencontre décisive de Sharon Shannon et de Dermot Byrne, l'accordéoniste d'Altan. De ce jour sa carrière sera tracée ; il commence à tourner de l'Australie au Canada, en passant par l'Ecosse, avec une troupe de théâtre de Galway. Puis se lance dans une carrière solo, qui le voit aujourd'hui publier son premier album **Out of the Blue.**



D.R.

Bien qu'il admire particulièrement le style musical écossais, son propre style reste basé sur le répertoire fiddle/diatonique irlandais. Pour preuve son album, qui comprend aussi bien des reels écossais de Phil Cunningham ou Donald Shaw, que des airs canadiens du Cape Breton sans oublier des morceaux irlandais (jigs, polkas...), traditionnels ou de sa propre composition.

Soutenu par une bande de musiciens et non des moindres, puisqu'on y retrouve le guitariste Steve Cooney, le pianiste Carl Hession ou le fiddler Sean Smyth, Alan a produit un album plein de joie et de passion.

A l'écoute de **Out of the Blue**, sur lequel Alan Kelly interprète ses morceaux avec une prodigieuse sensibilité, nul doute qu'il saura se forger une excellente réputation dans le milieu traditionnel, mais également le grand public.

CELTIC FIDDLE FESTIVAL - ENCORE (Grenn linnet GLCD 1189 - Celtic Distribution).

Trois des meilleurs violonistes de tradition celtique s'étaient réunis en 1992 pour une tournée aux U.S.A. L'Irlandais Kevin Burke, l'Ecossais Johnny Cunnigham, et enfin le Breton Christian Lemaître avaient su mettre en commun leur expérience et leur talent respectifs, pour faire de cette tournée un succès considérable, et aboutir à la sortie d'un premier album **The Celtic Fiddle Festival.**

Ils nous reviennent aujourd'hui avec un second album **Encore**, enregistré en septembre 97, à l'occasion d'une tournée mémorable en Grande-Bretagne. Pour ce faire, ils s'étaient adjoint les services de Soïg Siberil, guitariste breton spécialiste de l'Open Tuning.

K. Burke est mondialement connu comme un maître du fiddle irlandais de la région de Sligo, et il a notamment fait partie de Bothy Band, Patrick Street et Open House. J. Cunningham était le fondateur avec son frère Phil du fameux groupe Silly Wizard puis de Relativity et Nighnoise. C. Lemaître, quant à lui, violoniste bien connu en Bretagne, a fait partie de nombreux groupes dont Storvan, et il a sorti voici quelques années l'excellent **Ballade à l'Hôtesse.**

Composé alternativement de morceaux solos issus de leur pays d'origine, et d'airs joués en commun, voici un album magnifique tout en brillance et en harmonie.

Philippe COUSIN

CHORÉGRAPHIE

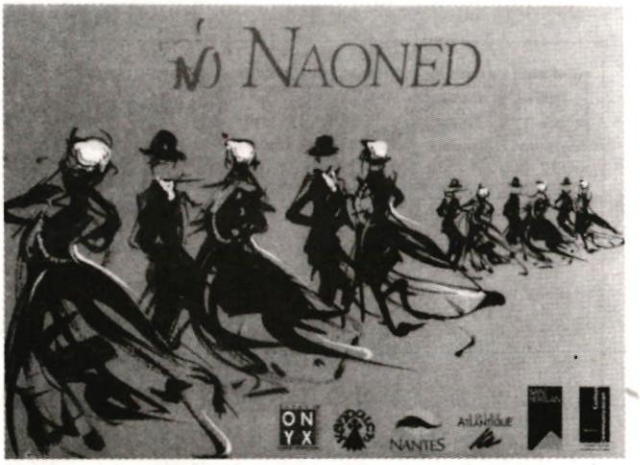
SEPIA, une création de haut niveau

L'ensemble culturel breton Naoned-Nantes vient de présenter son nouveau spectacle à l'espace culturel Onyx de Saint-Herblain.

Il s'agit d'une création qui allie le chant traditionnel, la musique, la danse et les images. Différentes scènes de la vie nantaise se succèdent, depuis la fin du XIXe siècle.

Les danseurs et danseuses, avec une tenue dérivée du costume traditionnel, esquissent des danses en cercle qui manifestent l'esprit de groupe, la forte identité sociale.

Des tranches de vie sont évoquées : le fils de paysan de Combourg qui doit partir travailler à Nantes. Son travail pénible aux Forges de Basse-Indre, son nouvel emploi au port, sa rencontre avec une ouvrière nantaise, son mariage, qui est aussi l'union de deux terroirs.



A gauche de la scène, quatre musiciens, dirigés par Hervé Lorre, jouent en continu des airs de danse traditionnelle. Quand ils s'arrêtent, des chanteurs traditionnels prennent le relais. Au fond de la scène, un grand écran accueille d'immenses photos anciennes. En contrebas, des groupes en costume forment des tableaux humains qui répercutent ce que l'on voit sur l'écran.

Pour présenter une variété encore plus grande de costumes et de terroirs, Naoned a fait appel aux cercles celtiques des Iles d'Indre, de Cléguerec, de Larmor-Plage, de Rosporden, Penhars, Spézet et Plougastel-Daoulas.

La chorégraphie très soignée rassemble une vingtaine de danseurs pour des évolutions très spectaculaires.

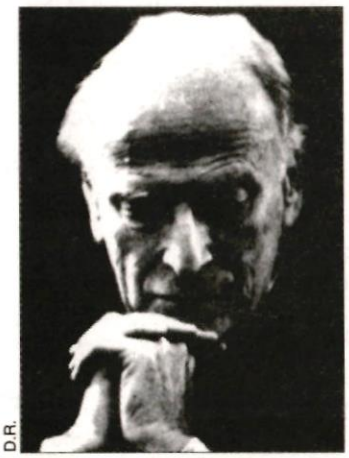
Le tout témoigne d'un vrai professionnalisme et de l'élévation du niveau des groupes de danses bretons, constatée dans les concours depuis une décennie.

La grande salle de l'Onyx était comble pour cette première représentation de deux heures. Souhaitons que le reste de la Bretagne puisse également apprécier la création du groupe de danse nantais.

J.J.M.

Yehudi Menuhin et la Bretagne

S'adressant aux hommes politiques, Yehudi Menuhin disait : **«Ils pensent Europe à condition que chaque Etat reste souverain. Il faut construire l'Europe des peuples. Je pense à une assemblée des cultures d'Europe. Pour commencer, il faut donner la parole aux minorités culturelles non terroristes et non totalitaires qui ne peuvent pas se faire entendre».**


D.R.

En 1997 et 1998, à Bruxelles et à Lisbonne, il élabora un projet d'A.C.E. (Assemblée des Cultures de l'Europe) pour le Conseil de l'Europe avec l'appui de parlementaires allemands.

Il voyait cette assemblée des minorités comme contrepoids au parlement politique. **«Pour moi, c'est une extension indispensable de la démocratie. La représentation des minorités éviterait les guerres civiles»**. déclarait-il à «Libération» il y a quelques mois.

Il connaissait également le problème breton. Président «d'Armistice Festival» à Londres en 1988, il fit publier les œuvres des meilleurs poètes et écrivains de 25 pays qui furent tués à la guerre de 1914. A côté d'Apollinaire, de Péguy, d'Alain Fournier, il y avait Jean-Pierre Calloc'h-Bleimor qu'il fit traduire et publia en breton et en anglais sous le titre : «The lost voices of world war».

Par l'intermédiaire de l'Institut Culturel de Bretagne, il prit contact avec moi pour faire venir à à Londres l'exposition que Monig Loosen-Baron avait réalisée à l'occasion des fêtes qui marquèrent le 100e anniversaire de la naissance de Bleimor à l'île de Groix. Cela fut fait au **King's College of London** (une Université de Londres) du 1er au 18 septembre 1988.

Lors d'une réception à l'Ambassade d'Italie, nous eûmes l'occasion de le rencontrer ainsi que son épouse. Il passa un moment avec nous, parlant de la Bretagne, de Yann-Ber Kalloc'h, des problèmes que les Bretons avaient pour vivre leur culture. Avec une grande simplicité, il était heureux de prendre notre fille dans ses bras, s'inquiétant de savoir si elle parlait breton.

Quelques mois après à il nous écrivit pour nous remercier et terminait en disant combien il était essentiel d'aider les artistes qui, dans un pays comme le nôtre, dépendent de la bonne volonté et de l'estime de leur seul public. Il terminait en écrivant : **«Je voudrais exprimer ma reconnaissance personnelle pour votre aide qui est tellement essentielle au tissu esthétique spirituel et moral de la communauté».**

Yannig BARON

◆ Toute l'Histoire des Pays Celtiques

Skol Vreizh nous a déjà offert *"Toute l'Histoire de Bretagne"* (1996). Selon la tradition des ouvrages historiques de cet éditeur, il s'agissait de l'œuvre collective de spécialistes connus. Dans ce même esprit Skol Vreizh nous donne maintenant *"Toute l'Histoire des Pays Celtiques"*, un travail collectif coordonné par Jean-Christophe Cassard et Jean-Jacques Monnier.



Une première partie traite des "origines des Celtes" (Patrick Galliou). Puis les pays celtiques ont été regroupés. (Il fallait bien trouver un ordre !). Pays gaéliques et pays brittoniques. Ainsi sont successivement étudiés l'Irlande (Jean Guiffan), l'Ecosse (Bernard Sellin), Man (Hervé Aballain). Puis la série Pays de Galles (Hervé Aballin), Cornwall (même auteur), Bretagne (J.C. Cassard et J.J. Monnier). Et pour achever le voyage, la Galice (Robert Omnes) qui justifie le choix des Galiciens d'être "celtes" !

Une quatrième partie nous parle des "pays celtiques aujourd'hui et demain" en trois études : "les pays celtiques dans l'espace européen" (Pierre-Yves Le Rhun), "les langues celtiques" (Francis Favereau), "les diasporas celtiques (J.C. Cassard). Cette partie est aussi fort intéressante car elle fait une synthèse des diverses "nations" celtiques.

Cet ouvrage présente de nombreux tableaux, cartes et illustrations rendant la lecture agréable, facile et utile. Avoir regroupé l'histoire de ces pays est une excellente idée. Avec un grand souci d'objectivité : une histoire et non une hagiographie. Ce travail ouvre sur l'avenir. C'est *"une histoire en devenir"*.

En conclusion, citons : *"La Celtie demeure, en fait, encore à bâtir : puisse simplement "Toute l'Histoire des Pays Celtiques" y contribuer à sa modeste, mais croyons-nous, utile place !"*

A chacun de nous aussi d'y contribuer à sa façon.

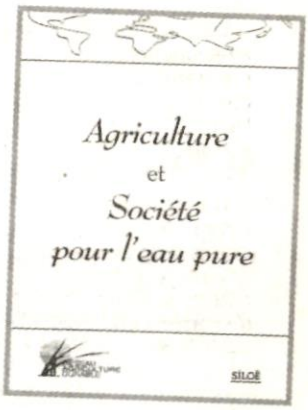
G.M.

"Toute l'Histoire des Pays Celtiques", 352 p., Skol Vreizh, 150 F. Relié.

◆ Agriculture et Société pour l'eau pure

Les éditions Siloc (de Nantes) et le réseau «agriculture durable» publient les actes d'un colloque tenu à Rennes sur ce thème, en janvier 1998.

Une quinzaine de communications sont reprises sous plusieurs rubriques : les possibilités d'action des collectivités locales, le point de vue des acteurs socio-économiques, des approches sur le développement agricole durable en Bretagne, en Europe et ailleurs.



Ce colloque avait remporté un grand succès (650 participants) et suscité un débat très riche, avec des éclairages variés (Suisse, Equateur, Etats-Unis).

Avec les annexes, le livre de 190 pages rend bien compte des débats (69 F).

◆ Une revue culturelle, enfin !

Noir/blanc - Planète Bretagne, c'est le titre de la revue culturelle bretonne dont le premier numéro vient de paraître. Le but, c'est de favoriser la création culturelle dans le domaine littéraire et artistique, où elle fait pour l'instant, pâle figure par rapport à ce qui se passe en musique et pour la danse.



On se souvient de la revue "Bretagne", au tournant des années 80. *Noir/blanc* veut favoriser le débat culturel, accompagner et interroger le bouillonnement actuel, favoriser la création. Le premier numéro va dans le sens de ces ambitions. L'ouverture, c'est la parole donnée à un écrivain marseillais. Le débat d'idées peut prendre une forme satyrique ou humoristique. C'est le cas de *Cochemarre*, de Roger Le Bras, une anticipation sur la Bretagne dans un siècle, célébrissime, riche et souillée par ce qui serait son signe distinctif, l'élevage industriel du porc. C'est parfois désopilant. Ou encore d'une parodie critique d'un livre récent de Régis Debray par J.Y. Le Disez, le directeur de la revue : *Mes filles expliquées à la République*.

Le Pays de Galles est présent par 3 articles. Ned Thomas évoque sa revue *Planet*, fondée il y a 29 ans et qui produit toujours. Robin Llywelyn, écrivain gallois (et de surcroît bretonnant courant qui s'est perfectionné à Plouaret) voit ici sa première nouvelle traduite en français.

La poésie est là également avec des Haikus d'Alain Kervern sur l'Irlande, des poèmes de Paula Meehan, contestatrice de gauche et anticléricale. L'original en anglais et la traduction en français figurent sur la même page.

Andrew Lincoln nous présente les idées de Charles Taylor, Canadien spécialiste du multiculturalisme. Ses conclusions, à l'usage de la République jacobine, sont intéressantes.

Mary Ann Constantine livre une étude littéraire comparant des contes d'Italo Calvino, du Galicien Xosé Luis Mendez Ferrin et du Gallois Robin Llywelin.

Le peintre trégorrois Bernard-Marie Lauté présente une de ses œuvres.

Au total, près de 100 pages sur papier couché, agréablement présentées, un parti pris d'ouverture et d'éclectisme, des articles intéressants et accessibles, des idées nouvelles venues d'ailleurs, de l'humour aussi. On attend avec impatience le second numéro tant il est vrai que le pari ambitieux de l'équipe de rédaction se gagnera (ou se perdra) dans la durée. (70 F, dans de grandes librairies de Bretagne ou BP 27, 29470 Plougastel-Daoulas. Prochain numéro en juin.

J.J.M.

◆ L'après-divorce, lien familial et vulnérabilité

A l'heure du débat sur le P.A.C.S, il est intéressant d'examiner comment une catégorie sociale, les divorcés, trouvent différents moyens pour affronter cette pénible épreuve. Le divorce, s'il ne mène pas obligatoirement à la pauvreté constitue un appauvrissement certain sous toutes ces formes (financière, sociale, et relationnelle entre autres) . Si tous en souffrent, tous n'en subissent pas les conséquences au même degré. Ces différences de degré engendrent des différences de nature.

Pour mener à bien son étude, l'auteur a divisé cette population selon trois critères : âges, sexes et couches sociales. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les femmes à faible capital culturel et social qui s'en sortent le moins bien. Dans ces milieux, l'après-divorce est dominé par la stratégie de trouver une famille de substitution, à l'inverse des milieux favorisés où l'on essaie d'éviter les conflits et on joue la pérennité des liens avec l'ancienne famille.

Mais , avant d'entamer cette analyse, l'auteur a resitué cette crise de la famille dans son contexte. Il procède d'abord par une démystification de la famille monoparentale. Trop souvent celle-ci est assimilée à une jeune femme élevant toute seule son ou ses enfant(s) et sur laquelle pèse tous les péchés du monde; c'est la vision des années «psy». Il nous montre au contraire la diversité des formes de familles monoparentales et aboutit à cette conclusion que ce n'est pas la famille qui est monoparentale mais le foyer. Il fait très bien la distinction entre communauté parentale et communauté conjugale.

Très intéressant aussi le chapitre «crise économique et risque familial» où le sociologue nous explique la socialisation du risque familial. Cette partie est très importante pour comprendre la suite du livre ainsi que les débats qui ont lieu concernant le P.A.C.S. Au total, un livre d'une brûlante actualité. On pourra regretter qu'il ne traite pas du tout de ces événements en Bretagne mais il servira à comprendre de cadre général en attendant une étude spécifique à ces problèmes en Bretagne.

Hervé PERSON

Claude Martin : ***L'après-divorce, lien familial et vulnérabilité.*** Presses universitaires de Rennes, 330 pages, 140 F.

◆ Sur la route des sables

Carlos Fernandez est un artiste, responsable syndical CGT des cheminots, à Nantes. C'est également un sculpteur et, désormais un écrivain. Car *"La route des sables"* n'est pas seulement une somme de souvenirs d'enfance, c'est un véritable livre qui fait revivre le passé et permet de réfléchir au présent.

Carlos avait deux ans lorsqu'il est arrivé, fils de républicain espagnol en exil, à la cité navale de Couëron, une commune de l'estuaire de Loire, entre Nantes et Saint-Nazaire.

Cette cité navale, qui regroupait tous les ouvriers aux bas salaires, et en quête d'un havre pour leur vie professionnelle et familiale, résonnait de cris dans toutes les langues, l'espagnol bien sûr, l'arabe, le polonais, le breton et le français...

Un autre cégétiste nantais, Peter Dontzow, a vécu lui aussi dans cette cité, *"La Citouche"*. Fils d'émigrés d'Europe orientale, il nous en a présenté, il y a deux ans, dans un livre au style rude, la vie quotidienne dans son incertitude, sa pauvreté, sa violence, son alcoolisme... Le livre de Carlos n'est ni meilleur, ni moins bon. Il est autre, et pour l'histoire, les deux se complètent.

On sent, chez les Fernandez, un souci de vivre en famille, de se respecter, et de donner une éducation aux enfants. Le républicain espagnol a une culture, une éducation, une volonté. Il n'est pas en errance, quelque part en Europe, à la recherche d'un quelconque eldorado. Il est parti pour ne pas tomber dans les geôles de Franco-parti, point. Et là où il arrive, avec de boulot, il reconstruit. Curieux côte à côte, ou plutôt même face à face que ces familles qui vivent si près les uns des autres, qui sentent la cuisine du voisin, qui entendent les cris des bébés des autres appartements, les cris des souffrances aussi, de l'ivresse trop fréquente, de la pauvreté qui obsède.

Derrière un monde d'enfants où Carlos fait revivre tous ses copains, on sent également un monde ouvrier qui se structure, avec ses usines, ses ouvriers, ses payes trop minces, ses mamans si débrouillardes, mais aussi ses instituteurs si dévoués, le club sportif pour occuper les gamins, la coopérative pour les achats (parfois à crédit...).

Peu à peu, la cité ouvrière de l'estuaire prend des couleurs. Avec le progrès vient le soleil. Ce n'est pas que tout soit rose, loin de là, mais *"La Citouche"* recule un peu pour laisser passer une route des sables qui conduit vers le présent.

Rien de surprenant cependant si les deux auteurs qui se connaissent bien sont devenus des syndicalistes responsables : la cité leur a tant appris...

Etienne GASCHE

"Sur la route des sables", Carlos Fernandez, Editions du Centre d'histoire du Travail, Nantes, 90 F. – *"La Citouche"*, Peter Dontzow (même éditeur), 60 F.

◆ La Résistance irlandaise (1916-2000)

Roger Faligot vient de rééditer, aux Editions Terre de Brume, son ouvrage consacré à l'histoire de l'Irlande du soulèvement de 1916 à nos jours.

Ce livre de 350 pages, très dense en informations, est maintenant doté d'un index alphabétique des personnalités citées. Roger Faligot, qui a publié dans les colonnes du P.B. une chronique mensuelle intitulée "Un oranger sur le sol irlandais", intitule de la même façon la nouvelle introduction, où l'auteur fait le point sur les grands changements survenus en Irlande depuis le départ de Mme Thatcher du 10 Downing Street. Il insiste sur le rôle important de Bill Clinton dans la réussite des pourparlers de paix, rôle qu'il n'avait pas prévu. Une bibliographie choisie et sept documents annexes intéressants concluent l'étude.



Le journaliste-historien a gardé le style vif et incisif du journaliste pour faire le récit des sept dernières années presque au jour le jour, avec une connaissance profonde de l'Irlande et une grande honnêteté intellectuelle. Un outil précieux. (129 F).

J.J.M.

Festoù-deiz

SKED

La 53e édition du fest-deiz mensuel du port de commerce de Brest est organisée le **25 avril**, à partir de 15 h, au Pub Tara-Inn. Sont attendus : Yann Boulanger-Yann Simon ; Frank Fagon-Loïg Troel ; Sylvain Le Roux-Jakez David.

●

A Orvault (44), salle de la Frébaudière, **Fest-deiz et bal breton,** avec, entre autres, Toul Karr, les Berouettes, l'école de bombarde CCBO, etc., organisés par le Centre culturel breton d'Orvault, **le dimanche 25 avril.**

●

Les vingt ans de **Dastum Bro-Dreger** seront fêtés le 30 avril et le 1er mai, **au Vieux-Marché (22),** par **Beilhadeg :** la veillée est peut-être le seul moment qui réunit tous les publics et toutes les émotions...

– **Fest-deiz :** Le plateau est l'illustration vivante du bouillonnement culturel que connaît le Trégor aujourd'hui.

– **Un concert** sous chapiteau.

– **Deux festoù-noz !**

Forfait week-end (sans le repas chanté) : 100 F.

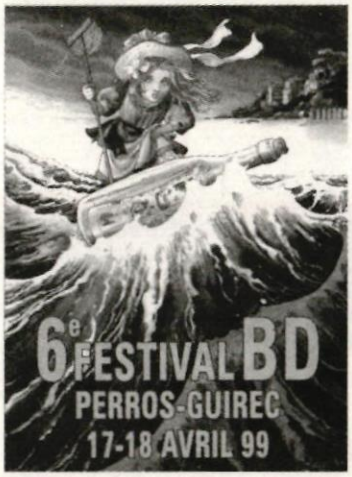
Festoù-noz

A Clisson (44), le samedi **17 avril, Fest-noz,** avec Kurun, Emsaverien, Dac'hoar, organisé par le Cercle Celtique de Clisson.

●

A Corps Nuds (35), le samedi 10 avril, à la salle des sports, **Fest-noz** avec Carré Manchot, Lemou-Lefebvre et les musiciens du Cercle Celtique de Rennes.

Festival de B.D.



Le 6e Festival de Bande dessinée de Perros-Guirec aura lieu les 17 et 18 avril, au palais des congrès. Au programme, des expos, du cinéma et de nombreux invités qui dédicaceront leurs œuvres : Loisel, Cothias, Louarn, Vicomte, Sternis, Letendre, Gégé, Fournier, etc. Près d'une quarantaine au total ! L'invité d'honneur est Jean-Louis Pesch, le père de «Sylvain, Sylvette et leurs compères»...



D.R.

Spectacles

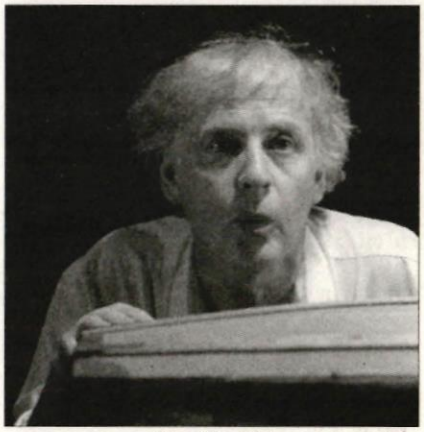


Photo Claudine Simon

Jean Kergrist

Jean Kergrist (Théâtre national portatif) sera en avril :

– Vendredi 2 : à Ploujean (29), salle socio-culturelle, à 16 h. (ORPAM Morlaix ; M. Herry, tél. 02.98.63.37.75.

– Samedi 3, à Binic (22), salle de l'Estran, à 20 h 30. (Centre culturel de loisirs, M. Querré, tél. 02.96.73.31.58).

– Vendredi 30, à Saint-Helen (22), salle polyvalente, à 20 h 30. (Amicale laïque, M. Perrin, tél. 02.96.83.35.11).

Stages de breton

Studi-ha-Dudi propose une nouvelle formule de stage d'apprentissage du breton. Ces stages, basés sur la méthode de Nicolas Davalan, se déroulent sur 2 jours, le week-end. Les prix vont de 290 F à 490 F, selon options. Lieu : Plésidy - Plijidi. Date : 24/25 avril 1999. Tél. 02.96.13.10.69.

Correspondance

Un jeune militant catalan, membre de l'Esquerra Republicana de Catalynya souhaite correspondre avec des militants bretons, attachés à leur pays, militants politiques.

On peut lui écrire en anglais, en espagnol, en français ou en catalan.

Son adresse : Miguel Angel Rodriguez i Fernandez Pl./ Poeta Juars Boscan, n° 4 - 4ant C - E. 18013 Granada.

Courrier

"Ar pesked n'int ket "traoù didalvoud" evel ma c'hellfe unan soñjal o lenn ar pennad savet gant G. Prigent hag embannet war niverenn 423 P.V.

"Res nullius" a dalvez kement ha "tra diberc'hen". Sellit hebken e pajennadoù ruz ho "Larousse".

Kement-se a skrivan deoc'h evit digoll ha frealziñ ma amezeg a zo pesketour a vicher."

M. KELVENNEG,
Tremeoc

Gwir eo. Digarezit ac'hanomp evit ar fazi latinek mañ.

"Je ne rajouterai rien au débat sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, si ce n'est que se faire taxer de "passéiste" par ce que le monde politique français compte de plus conservateur et jacobin me fait chaud au cœur. Je suis heureux de ne pas partager les idées du parti communiste, de MM. Dejoie et Chevènement. Heureux de voir que près de 70 % de la population de "Loire-Atlantique serait, comme moi, "passéiste".

A l'heure du vaste mouvement européen de décentralisation, où la France fait figure d'exception, il me semble que le passéisme se range bel et bien du côté des élus précédemment cités. (...)"

Jean-Christophe RICHARD,
Nantes

"Etudiant à Rennes dans les années 70, j'ai appris (...) à aimer votre pays et à en soutenir les revendications nationalitaires.

De passage à Rennes, j'ai racheté votre revue et je me permets de vous manifester mon désaccord sur un article relatif aux protestants d'Irlande du Nord (n° mai 1998) (NDLR : Ce n'était pas un "article sur les protestants", mais la critique par notre camarade J.J. Monnier de l'excellent livre de Dominique Foulon "Pour Dieu et l'Ulster").

Les premiers autonomistes (XVIII[e] siècle) furent protestants (...) de même que le principal leader de la seconde moitié du XIX[e] : Charles Stewart Parnell.

Entre 1820 et 1830, les protestants irlandais créèrent des écoles regroupant les enfants des deux confessions, totalisant jusqu'à 100.000 inscrits... que la hiérarchie catholique saborda, préférant maintenir ses ouailles dans l'analphabétisme. (...)

Mais aujourd'hui, heureusement, nous n'en sommes plus là et il faut espérer que le processus de paix engagé, certes dans un monde difficile en raison de l'ultralibéralisme essoufflé, aboutira à plus de justice, d'égalité (...) et pourquoi pas à l'indépendance totale d'un pays donné à l'Angleterre, au temps jadis par... le Pape. (...)"

François-Xavier MONT,
St-Genes-Champanelle
(Puy-de-Dôme)

"Je vous remercie de votre collaboration grâce à laquelle j'ai pu traiter sur "ma" radio, des sujets comme la crise porcine, le projet de Menhirland, la Manu de Morlaix, les projets de TV Breizh, Denez Prigent, etc., ceci naturellement en citant mes sources ! Dans l'attente de vos prochains numéros, Kenavo."

Jacques LECUYER,
Etampes (Essonne)

PEUPLE BRETON SERVICE

Depuis quelques mois, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du *Peuple Breton.*

Ses permanences ont lieu :

Lundi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h
Mardi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h
Vendredi :
9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h

Donc, si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler au

Tél. / fax / répondeur :
02 96 61 54 11

Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 15 F
❑ de soutien : 18 F-20 F-30 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**
❑ **chèque postal**
❑ **chèque bancaire**
❑ **mandat-lettre**
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Biniouserie

Ouest France est très fier, à juste titre, de son supplément «BretagneS», 48 pages consacrées à la culture bretonne, à la musique surtout, et disponibles en version française ou bretonne. Bien sûr, un effort de ce genre aurait été bienvenu dans les années de crise, quand les groupes et musiciens bretons, ceux-là même à qui l'on déroule aujourd'hui le tapis gwenn ha du, mangeaient de la vache non seulement folle mais aussi enragée, et survivaient avec beaucoup de difficultés.

Mais en cette époque reculée - pas tant que cela finalement - le premier de la classe de la PQR (Presse Quotidienne Régionale) préférait suspendre sa page «Bretagne» en période estivale, par crainte de «sombrer dans la biniouserie»... Les temps ont bien changé, on le voit, et même si OF donne un peu l'impression de voler au secours de la victoire, nous ne nous en plaindrons pas. Nous n'irons pas cracher dans la pâte à crêpes et nous nous contenterons d'une suggestion : que la rubrique «disques» sorte de la page «Obsèques» pour se rapprocher des chroniques culturelles de fin de journal...

LIYÄNNÄJ :
(Déclic, Distribution Sony Music, B 11452)

Carré Manchot on connaît, c'est déjà naturellement chaud... Mais quand les «gwô ka» des Guadeloupéens d'Akiyo Ka entrent en action, la température

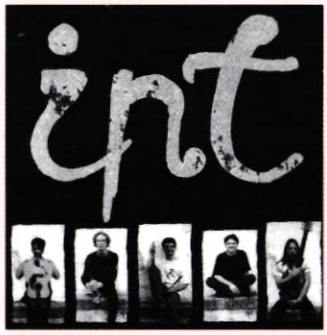


monte encore de quelques degrés et l'atmosphère devient carrément torride... Liyännäj, c'est le fruit de cette rencontre, que l'on doit aux hasards (heureux) de la programmation du Festival de Klegereg (de retour en 99, après quelques ennuis avec le fisc, notez-le sur vos tablettes...).

Le «ka», Hervé Lelu en parlait dans l'interview qu'il a accordée il y a plus d'un an au *Peuple Breton*, c'est ce gros tambour qui servait à couvrir la fuite des esclaves marrons aux Antilles... Sur scène, et sur disque, il donne toute sa mesure et souligne le côté tribal, tripal, de la musique de Carré Manchot. Rythmes antillais et bretons, langues créole et bretonne se mêlent pour un dialogue réussi, une rencontre aboutie. Les sons, les voix et les idées se rejoignent. Car Liyännäj, c'est aussi une dénonciation sans détour de la guerre, de l'esclavage et de la misère. Quand les cultures se débarrassent de leur carcan et font fi des frontières, même matérialisées par 8000 kilomètres d'océan, elles ont beaucoup de choses à se dire. Liyännäj ? Une nouvelle preuve de l'ouverture de la musique bretonne et une pierre de plus dans le jardin des plumitifs de Charlie Hebdo and Co.

INT : «Kentan»
(Le Ciré Jaune, CIR 126)

On continue la fête pour faire la connaissance d'un jeune groupe lorientais, INT, qui commence à



écumer les festoù noz de la région, à tel point qu'on les rencontre même parfois du côté du Trégor-Goëlo... Un jeune groupe à la maturité étonnante: les cinq musiciens d'INT assurent comme des vieux routiers. Les voix, qui sont souvent le talon d'Achille des groupes, sont ici bien posées. Yves Jego et Gwenael Kere (chant en français et en breton), Mark Paulo (bombarde et flûte), David Er Porh (guitares) et Yann Bertho (basse) proposent un répertoire de traditionnels et de compositions récentes, tels ces ***«Quelques maux d'exil»*** qui exhortent la jeunesse de ce pays à rester pour se battre au lieu de choisir le ***«pari de détresse»***... Une vraie leçon d'optimisme, tonique et réconfortante.

FMB :
«Musiques de Bretagne»
(Musidisc, 122302)

Même si c'est une phrase de Glenmor qui est mise en exergue ***(«Nous retrouverons la Souveraine Indécence des Peuples Barbares»***, extraite de ***«Prince, entendez bien»)*** et



même si le premier morceau du disque est une reprise arrangée de ***«Kan Bale an ARB»*** en hommage au chanteur, le sigle FMB, un tantinet provocateur, ne signifie rien d'autre que Floury, Mével, Brosse et Blivet, du nom des quatre musiciens du groupe. Une sorte de clin d'œil à l'auditeur, quand la musique de FMB sonne, elle, beaucoup plus trad' qu'explosive, et c'est aussi bien ainsi. Il faut dire que c'est le violon de Gilles Floury, un ancien du mythique groupe Galorn, qui mène la danse, et de manière très enlevée. Fort de l'expérience de ses quatre membres, FMB a su ouvrir la brèche et s'imposer sur les scènes des festoù noz de la région briochine. Il devrait pouvoir aller plus loin.

DUO ARS CELTICA :
«Harpsody»
(Kérig Productions, KCD 128

Derrière ce Duo Ars Celtica un peu mystérieux se cachent deux noms, deux visages familiers : Myrdhin l'enchanteur et sa com-



pagne Zil cheminent côte à côte depuis de longues années mais ce duo de harpes est pour eux deux une première. Une première réussie : «Harpsody» traduit parfaitement l'idée que l'on peut se faire de l'âme celtique. Quiétude, sérénité, harmonie... les notes s'écoulent comme autant de gouttelettes d'une eau limpide et nous mènent d'Irlande en Ecosse, d'Ecosse en Bretagne, de Bretagne en Irlande... On entend le vent dans les branches, la vague qui pousse les galets sur la rive... Les vieux amis sont là, au coin de l'âtre, Hopi Hopkins, Ronan Pinc, Pol Huellou, Fanch Péru et tous s'accordent pour rendre à Dame Nature l'hommage qu'elle mérite. Voilà un antidépresseur que devrait bien rembourser la Sécu...

CINQ !

On on veut cinq ! Cinq quoi ? Cinq préfets comme celui de Corse, cinq Bonnets phrygiens.

Il y avait un peu de laisser aller dans la république pendant l'absence du ministre de l'intérieur. Du coup, on voyait des préfets organiser un fest-noz dans la cour de la préfecture (comme à Vannes) ou faisant des déclarations pleines de miel pour la langue bretonne, dans les C[illegible]s d'Armor. Avec ce genre de méthode on endor[illegible] le peuple alors qu'il faut le réveiller. Ce genre de préfet, ce n'est pas bon pour nous.

Pour réveiller les peuples, celui de Corse s'y connaît. Déjà à Perpignan, il avait réussi à se faire encercler par 1 000 danseurs de sardane autour de son palais. Il voulait qu'on ne parle plus catalan dans les Conseils municipaux et couper les subventions aux mairies et aux associations qui imprimaient des affiches avec des mots pas républicains. Même la procession des pénitents du Vendredi Saint l'énervait. Il faut dire qu'ils défilent encagoulés et chantent dans un idiome "sauvageon", une véritable provocation pour un préfet "républicain" quand on pense que cela dure depuis des centaines d'années !

A Ajaccio, en moins d'un an, il a fait passer tous les partis hexagonaux rassemblés en dessous de la barre des 50 % et offert 17 % des voix aux indépendantistes sans compter les autonomistes et les Corses qui ne veulent plus entendre parler de Paris.

Lui, c'est un vrai "républicain" peu démocrate puisqu'il ne voulait pas annuler les élections, disant que les quelques milliers de votes pas très catholiques mis en valeur par l'U. P C, c'étaient des broutilles. Il faut dire qu'il était bien placé pour savoir ce qui l'attendait. Comme son patron et comme Pasqua, il pense certainement qu'en France ; **"la démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat."**

Comme il va bien falloir lui trouver une piste d'atterrissage, il ne faut pas laisser passer l'occasion. Si vous voulez des bons scores aux prochaines élections, écrivez à J.P. Chevènement pour nous l'envoyer, dans le Finistère par exemple et demandez-lui d'en chercher d'autres pour tous les départements bretons. Il doit bien y en avoir encore dans les placards !

AL LOUARN

